

GROUPE KUDELSKI RAPPORTS FINANCIERS 2009

GROUPE KUDELSKI RAPPORTS FINANCIERS 2009

SOMMAIRE

● COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE KUDELSKI

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS DES EXERCICES 2009 ET 2008	P. 5
ETATS CONSOLIDÉS DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS AU BILAN DES EXERCICES 2009 ET 2008	P. 5
BILANS CONSOLIDÉS DES EXERCICES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008	P. 6
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS DES EXERCICES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008	P. 7
TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DES EXERCICES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008	P. 8
ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009	P. 9
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	P. 67

● COMPTES STATUTAIRES DE KUDELSKI SA

BILANS AU 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008	P. 69
COMPTES DE RÉSULTAT ET PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN	P. 70
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2009	P. 71
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	P. 78

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(POUR LES EXERCICES CLOS AU 31 DECEMBRE 2009 ET 2008)

En CHF'000	Notes	2009	2008
Chiffre d'affaires net	6	1 052 343	1 027 506
Autres produits d'exploitation	7	8 433	9 444
Total chiffre d'affaires net et autres produits d'exploitation		1 060 776	1 036 950
Matières premières et consommables utilisés		-321 522	-340 477
Coût des avantages du personnel		-373 760	-359 070
Autres charges d'exploitation	8	-227 650	-245 229
Résultat opérationnel avant amortissements et pertes de valeur		137 844	92 174
Amortissements et pertes de valeur	9	-64 498	-73 674
Résultat opérationnel		73 346	18 500
Charges d'intérêts	10	-14 440	-16 104
Autres produits/(charges) financier(e)s, net	11	342	-18 901
Résultat provenant des sociétés associées	17	1 275	10 413
Résultat avant impôts		60 523	-6 092
Impôts sur le résultat	12	-9 432	-903
Résultat net de l'exercice		51 091	-6 995
Attribuable aux:			
- actionnaires de Kudelski SA		48 980	-14 645
- intérêts minoritaires		2 111	7 650
		51 091	-6 995

En CHF	Notes	2009	2008
Bénéfice/(perte) par action au porteur			
- de base	14	0.9213	-0.2797
- dilué	14	0.9213	-0.2797
Bénéfice/(perte) par action nominative (non cotée)			
- de base	14	0.0921	-0.028
- dilué	14	0.0921	-0.028

ETATS CONSOLIDÉS DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS AU BILAN (POUR LES EXERCICES CLOS AU 31 DECEMBRE 2009 ET 2008)

En CHF'000	2009	2008
Résultat net	51 091	-6 995
Ecart de conversion	-16 154	-30 410
Gain/(perte) non réalisé sur des actifs disponibles à la vente	-165	-275
Total produits et charges comptabilisés au bilan de l'exercice	34 772	-37 680
Attribuable aux:		
- actionnaires de Kudelski SA	37 152	-37 931
- intérêts minoritaires	-2 380	251
	34 772	-37 680

Les annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

(AU 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008)

Actif

En CHF'000

Notes 31.12.2009 31.12.2008

Actifs immobilisés

Immobilisations corporelles	15	145 846	165 537
Immobilisations incorporelles	16	236 525	239 146
Participations dans des sociétés associées	17	6 653	5 563
Actif d'impôts différés	18	57 206	51 856
Actifs financiers et autres actifs immobilisés	19	97 009	63 195

Total actifs immobilisés

543 239 525 297

Actifs circulants

Stocks	20	82 276	97 350
Débiteurs clients	21	292 019	353 932
Autres actifs circulants	22	92 841	60 974
Actifs financiers (part à court terme)	23	37 658	8 993
Liquidités	24	210 139	247 819

Total actifs circulants

714 933 769 068

Total de l'actif

1 258 172 1 294 365

Passif

En CHF'000

Notes 31.12.2009 31.12.2008

Capitaux propres

Capital-actions	25	531 935	523 960
Réserves		-92 989	-61 077
Propres actions	26	-380	-380

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Kudelski SA

438 566 462 503

Intérêts minoritaires

33 079 106 075

Total des capitaux propres

471 645 568 578

Fonds étrangers à long terme

Dettes financières à long terme	27	388 105	364 180
Passif d'impôts différés	18	5 693	5 088
Provision à titre d'avantages du personnel	29	25 069	21 706
Provisions à long terme	30	7 321	8 009
Autres dettes à long terme	31	3 314	5 429

Total des fonds étrangers à long terme

429 502 404 412

Fonds étrangers à court terme

Dettes financières à court terme	32	123 191	78 904
Fournisseurs	33	78 830	113 701
Autres dettes à court terme	34	123 705	104 022
Impôts sur le résultat exigibles		9 626	2 645
Avances des clients	35	18 574	12 587
Instruments financiers dérivés	36	231	2 522
Provisions à court terme	30	2 868	6 994

Total des fonds étrangers à court terme

357 025 321 375

Total des fonds étrangers

786 527 725 787

Total du passif

1 258 172 1 294 365

Les annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(POUR LES EXERCICES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2009 ET 2008)

En CHF'000	Notes	2009	2008
Résultat net de l'exercice		51 091	-6 995
Ajustements pour :			
Impôts courants et différés		9 432	903
Charges d'intérêts et autres produits/(charges) financier(e)s, net		3 216	4 175
Frais de transaction et allocation de la composante capitaux propres de l'emprunt convertible		5 703	5 551
Amortissements et pertes de valeur	9	64 498	73 674
Modification de juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat		231	2 027
Part au résultat des sociétés associées	17	-1 275	-10 413
Dividendes reçus des sociétés associées	17	780	8 750
Charges non monétaires sur avantages du personnel		10 756	6 305
Autres produits/charges non monétaires		-9 653	3 263
		134 779	87 240
Variation des stocks		19 267	-6 994
Variation des débiteurs clients		60 844	-106 148
Variation des fournisseurs		-38 387	45 240
Variation des coûts des contrats différés (parts à court et long termes)		-58 821	-18 337
Variations des autres rubriques du fonds de roulement net		26 816	15 443
Intérêts payés		-7 803	-9 642
Intérêts reçus		1 548	6 509
Impôts payés		-3 060	-20 679
Flux de trésorerie provenant / (consacrés à) des activités opérationnelles		135 183	-7 368
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		-23 395	-28 832
Acquisitions d'immobilisations corporelles		-27 861	-60 714
Produits de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 438	1 961
Acquisition d'actifs financiers		-58 710	-7 594
Produit de cessions d'actifs financiers et remboursement de prêts		17 198	22 970
Acquisition de filiales, nette des liquidités acquises	37	-132 150	-34 786
Vente de sociétés associées		-	10 494
Acquisition de sociétés associées		-741	-4 062
Flux de trésorerie consacrés à des activités d'investissement		-224 221	-100 563
Variation des dettes financières à court terme, prêts à long terme et autres dettes à long terme		62 043	105 817
Paiements reçus pour le plan d'achat d'actions des employés	41	148	395
Apport de capitaux par des intérêts minoritaires		-	1 168
Paiements reçus pour l'exercice d'options		243	19
Dividendes versés à des intérêts minoritaires		-86	-37
Dividendes versés aux actionnaires de Kudelski SA	40	-7 921	-15 703
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		54 427	91 659
Effet net des écarts de conversion sur les liquidités		-3 069	-14 049
Variation des liquidités		-37 680	-30 321
Liquidités au début de l'exercice	24	247 819	278 140
Liquidités à la fin de l'exercice	24	210 139	247 819
Variation des liquidités		-37 680	-30 321

Les annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(POUR LES EXERCICES CLOS AU 31 DECEMBRE 2009 ET 2008)

En CHF'000	Notes	Capital- actions	Agio	Résultats non distribués	Réserves de juste valeur et autres réserves	Ecarts de conversion	Propres actions minoritaires	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Au 1er janvier 2008		521 594	59 761	-86 975	33 478	-7 465	-380	105 542	625 555
Total produits et charges comptabilisés au bilan de l'année		-	-	-14 645	-89	-23 197	-	251	-37 680
Plan d'achat d'actions pour les employés	41	451	37	13					501
Plan d'option pour les employés	41			48					48
Augmentation de capital pour les employés	41	1 915	183						2 098
Dividendes versés aux actionnaires de Kudelski SA	40			-15 703					-15 703
Acquisition d'intérêts minoritaires	4							1 168	1 168
Impact lié aux transactions avec des intérêts minoritaires	4			-4 541				-2 294	-6 835
Impact des paiements fondés sur des actions dans des filiales	42			690				1 445	2 135
Option de vente sur acquisition d'intérêts minoritaires					-2 672				-2 672
Dividendes versés à des intérêts minoritaires								-37	-37
Au 31 décembre 2008		523 960	59 981	-121 113	30 717	-30 662	-380	106 075	568 578
Total produits et charges comptabilisés au bilan de l'année		-	-	48 980	-146	-11 682	-	-2 380	34 772
Plan d'achat d'actions pour les employés	41	134	42	16					192
Exercice d'options par les employés		4	4						8
Augmentation de capital pour les employés	41	7 837	-1 413						6 424
Dividendes versés aux actionnaires de Kudelski SA	40			-7 921					-7 921
Impact lié aux transactions avec des intérêts minoritaires	4			-62 289				-70 854	-133 143
Impact des paiements fondés sur des actions dans des filiales	42			2 497				324	2 821
Dividendes versés à des intérêts minoritaires								-86	-86
Au 31 décembre 2009		531 935	58 614	-139 830	30 571	-42 344	-380	33 079	471 645

Au 31 décembre 2009, les réserves de juste valeur et autres réserves comprennent kCHF 33 470 (2008: kCHF 33 470) de la composante capitaux propres de l'emprunt obligataire convertible, kCHF -2 672 (2008: kCHF -2 672) d'une option de vente concernant l'acquisition d'intérêts minoritaires et kCHF -227 (2008: kCHF -81) de gains/(pertes) non réalisé(e)s sur des actifs financiers disponibles à la vente.

Les annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

● 1. RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX PRINCIPES COMPTABLES

(A) PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés du Groupe Kudelski («le Groupe» ou «la société») ont été préparés conformément aux normes internationales d'informations financières (ci-après IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB) et son organisation précédente le International Accounting Standards Committee (IASC).

Les principes ci-après ont été appliqués avec cohérence à tous les exercices présentés. Ces états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, exception faite des éléments devant être présentés à leur juste valeur. L'établissement des états financiers consolidés en conformité avec les IFRS implique que la direction procède à des estimations et à des hypothèses qui ont des effets sur les montants des actifs et passifs présentés, des actifs ou passifs éventuels à la date de clôture des états financiers ainsi que sur les produits et charges. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations. La note 2 donne des informations complémentaires sur les éléments nécessitant un degré plus élevé de jugement ainsi que les estimations significatives retenues dans le cadre de l'établissement des comptes annuels.

La date de bouclage des états financiers individuels de toutes les sociétés du Groupe est le 31 décembre.

(B) CONSOLIDATION

(a) FILIALES

Les filiales sont les entités juridiques dont le Groupe peut diriger la politique financière et opérationnelle, supposant généralement une possession de plus de la moitié des droits de vote, à moins qu'une entité soit détenue de manière temporaire. L'existence et les effets des droits de vote potentiels actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération lors de la détermination du contrôle. Les filiales comprennent également les sociétés dans lesquelles le Groupe ne possède pas de manière directe ou indirecte plus de la moitié des droits de vote mais exerce suffisamment de pouvoir pour gouverner la politique financière et opérationnelle et supporte une responsabilité pour les principaux risques supérieure à sa quote-part d'intérêt.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à la date à laquelle leur contrôle est transféré au Groupe et sortent du périmètre de consolidation à la date où le Groupe cesse d'exercer ce contrôle.

Les transactions intra-groupe, les soldes du bilan ainsi que les gains non réalisés sur transactions entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes non réalisées sur transactions internes au Groupe sont également éliminées à moins qu'une perte de valeur soit constatée sur l'actif transféré.

Le Groupe applique le principe de l'entité économique («economic entity approach») dans le cadre des transactions avec des intérêts minoritaires. Lors d'acquisition d'intérêts minoritaires, la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt des fonds propres de la filiale acquise est enregistrée dans les capitaux propres. Les gains et pertes sur les ventes d'intérêts minoritaires sont également enregistrés dans les capitaux propres.

Les politiques comptables des sociétés ont été adaptées si nécessaire pour assurer un traitement uniforme avec celles adoptées par le Groupe.

(b) COENTREPRISES

Lorsque que le Groupe a un intérêt dans une société contrôlée conjointement, la méthode de consolidation proportionnelle est utilisée.

Le Groupe agrège ligne par ligne sa quote-part aux charges et produits, actifs et passifs et flux de trésorerie à la coentreprise.

Le Groupe reconnaît la partie des gains et pertes à la coentreprise qui est attribuable aux autres coentrepreneurs sur les ventes d'actifs du Groupe. Le Groupe ne reconnaît pas sa part de gain ou de perte résultant de l'acquisition par le Groupe d'actifs vendus par la coentreprise tant que ce dernier n'a pas été revendu à un tiers. Néanmoins, une perte est reconnue immédiatement lorsqu'elle résulte d'une réduction de la valeur nette de réalisation d'un actif circulant ou d'une perte de valeur. Les politiques comptables des coentreprises ont été adaptées si nécessaire pour assurer un traitement uniforme avec celles adoptées par le Groupe.

(c) SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Les sociétés associées sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence significative mais ne sont ni une filiale ni une coentreprise du Groupe. Une influence significative permet de participer au processus décisionnel en matière de politique financière et opérationnelle de la société associée sans avoir le pouvoir de les contrôler. Elle est présumée lorsque le Groupe détient au moins 20% des droits de vote de la société associée.

Les sociétés associées sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence et sont reconnues initialement à leur coût d'acquisition. Les gains non réalisés sur les transactions entre le Groupe et ses sociétés associées sont éliminés à concurrence de l'intérêt du Groupe dans la société associée. Les pertes non réalisées sont également éliminées à moins qu'elles ne résultent d'une perte de valeur de l'actif transféré.

Les politiques comptables des sociétés associées ont été adaptées si nécessaire pour assurer un traitement uniforme avec celles adoptées par le Groupe.

(C) REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

La méthode anglo-saxonne («purchase method») est utilisée lors d'acquisitions de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition est évalué selon la juste valeur des actifs remis, des actions émises ou des passifs engagés voire repris à la date de l'acquisition, auxquels s'ajoutent les frais directement attribuables à l'acquisition. Les actifs identifiables acquis et les passifs repris, engagés ou éventuels lors d'un regroupement d'entreprises sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition quelle que soit la part des intérêts minoritaires. Les actifs identifiables acquis comprennent l'ajustement à la juste valeur des actifs corporels et incorporels. Lors de l'acquisition d'une filiale, le groupe valorise principalement les valeurs incorporelles en relation avec les développements technologiques, les listes de clients et les marques déposées lors de l'affectation du coût du regroupement d'entreprises. Elles sont évaluées à l'aide de techniques d'évaluation sur la base du plan d'affaires ajusté des sociétés acquises. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets de la société acquise constitue le Goodwill. Il est comptabilisé dans la monnaie locale de l'entreprise acquise.

(D) CESSIONS

Le gain ou la perte résultant de cession est enregistré dans le compte de résultat. Le gain ou la perte de cession résulte de la différence entre le prix de vente et la part du Groupe dans les actifs nets de la société vendue à la date de transaction sous déduction des frais de transactions. L'écart de conversion cumulé enregistré dans les capitaux propres est reconnu dans le compte de résultat et est ajouté au gain ou à la perte sur la vente.

(E) MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les états financiers consolidés du Groupe sont exprimés en francs suisses (CHF), monnaie de présentation du Groupe. La monnaie locale est généralement utilisée comme monnaie fonctionnelle à travers le monde. Dans les états financiers des sociétés respectives, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date de bouclage. Les transactions sont enregistrées au taux de change en vigueur au jour de la transaction. Tous les gains et pertes résultant d'opérations de change sont enregistrés dans le compte de résultat de la société.

Les produits, charges et flux de trésorerie des sociétés consolidées ont été convertis en francs suisses aux cours moyens. Les bilans sont convertis au cours de fin d'année. Les différences de conversion résultant de la variation des taux de change utilisés pour convertir les capitaux propres, le financement interne considéré comme investissement net dans une activité à l'étranger et le résultat net sont alloués aux écarts de conversion.

(F) CONSTATATION DES PRODUITS

Le chiffre d'affaires comprend la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir pour la vente de biens et services dans le cours ordinaire des activités du Groupe. Le chiffre d'affaires est présenté net de taxe sur la valeur ajoutée, rabais, escomptes, commissions sur ventes et après élimination des ventes intra-groupe.

Le Groupe reconnaît le revenu lorsqu'il peut être évalué de façon fiable, que son encaissement est raisonnablement assuré et que les critères spécifiques pour chaque activité du Groupe sont remplis selon les éléments décrits ci-dessous.

Le chiffre d'affaires est considéré comme étant évaluable de façon fiable lorsque toutes les contingences liées à la vente ont été résolues. Le Groupe fonde son estimation sur les résultats antérieurs en tenant compte du type de client, du type de transaction et de la spécificité de chaque arrangement.

(a) VENTE DE BIENS

La vente de biens est constatée lorsqu'une société du Groupe a livré un produit au client, que les principaux risques et avantages ont été transférés à l'acheteur et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les ventes de biens peuvent inclure la livraison de systèmes complets, comprenant du matériel, des logiciels, des développements spécifiques, un lot initial de cartes à puce, des licences et d'autres services. Lorsque le chiffre d'affaires relatif aux ventes de biens est soumis à une obligation de performance autre qu'une garantie, le chiffre d'affaires n'est constaté que pour la part acquise estimée.

(b) PRESTATIONS DE SERVICES

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de services comprend différents types de services comme l'intégration de systèmes, les développements spécifiques et l'adaptation sur mesure, la maintenance, la formation ainsi que du chiffre d'affaires résultant de solutions complètes de sécurité générant des revenus de service récurrents.

Le chiffre d'affaires lié à l'intégration de systèmes, développements spécifiques et adaptation sur mesure est constaté sur la base de la méthode du pourcentage d'avancement. L'état d'avancement est déterminé en fonction des coûts encourus et des heures de travail effectives à la date critère mise en rapport avec le total des coûts et le total des heures estimées pour terminer le contrat. Pour certains clients, le Groupe s'engage à fournir des cartes à puce de remplacement à faible coût ou à titre gratuit contre le paiement d'une indemnité périodique pour assurer leur sécurité. Ce type de chiffre d'affaires est constaté lorsqu'il est acquis alors que leurs coûts estimés pour couvrir le risque sont comptabilisés en tant que charges de matières et consommables et sont présentés sous la rubrique provisions au bilan.

Le chiffre d'affaires lié à la maintenance ou à la formation est reconnu lorsqu'il est contractuellement acquis (le chiffre d'affaires lié à la maintenance est réparti sur la durée contractuelle).

(c) REDEVANCES ET LICENCES

Les produits de redevances sont constatés lorsqu'ils sont acquis. Si le contrat de licence comprend certaines obligations liées à la performance, le chiffre d'affaires est constaté lorsque les obligations ont été remplies. Les produits de licences portant sur une période déterminée sont reconnus de manière linéaire sur la durée du contrat.

Pour les contrats de licences de logiciels qui ne nécessitent pas de modification ou d'adaptation importante dudit logiciel, le Groupe enregistre le chiffre d'affaires liés à ces nouveaux logiciels lorsque: (1) la société conclut un accord juridique liant le client pour la licence d'utilisation du logiciel; (2) le produit est livré; (3) le montant du paiement du client est fixe ou déterminable et ne comporte pas d'incertitudes ou d'éventualités majeures; et (4) le recouvrement est probable.

(d) CONTRATS À ÉLÉMENTS MULTIPLES – MODE SERVICE

Le chiffre d'affaires lié aux solutions complètes de sécurité peut comprendre des éléments matériels, logiciels, développements spécifiques, licences, cartes à puce, maintenance et autres services conformément aux dispositions contractuelles spécifiques définies avec le client. Il est constaté lorsqu'il est contractuellement acquis et est généralement dépendant du nombre d'abonnés ou du nombre de cartes à puce livrées ou mises à leur disposition. Le Groupe considère certaines ventes de cartes à puce avec des modalités de paiement étendues faisant partie de cette catégorie. Lorsque la juste valeur d'un élément particulier ne peut pas être déterminée, le chiffre d'affaires est intégralement affecté à l'élément non délivré.

Lorsque la propriété des actifs livrés n'est pas transférée, ces actifs mis à disposition des clients dans le cadre de tels contrats sont initialement reconnus dans le bilan au prix d'acquisition sous la rubrique immobilisations corporelles. Les amortissements des actifs mis à disposition des clients sont déterminés selon la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

durée du contrat. Les charges d'amortissement sont présentées sous la rubrique amortissements et pertes de valeur au compte de résultat. Lorsque la propriété des actifs livrés est transférée, le coût est différé sous la rubrique coûts des contrats différés et est chargé de manière linéaire à la rubrique matières premières et consommables utilisés sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat. Dans les deux cas de figure, les montants activés font l'objet de tests périodiques de perte de valeur. Les autres coûts (tels que maintenance, services et efforts de sécurité) liés à ces contrats sont constatés lorsqu'ils sont encourus. Lorsqu'il est probable que les coûts totaux du contrat seront supérieurs au chiffre d'affaires contractuel, la perte prévisible est enregistrée immédiatement.

(e) PAIEMENTS AUX CLIENTS

Des paiements à des clients pour initier ou renouveler des relations d'affaires nouvelles ou existantes sont effectués par le Groupe et sont initialement comptabilisés sous la rubrique coûts des contrats différés. Ils sont ensuite affectés au compte de résultat sur une base linéaire selon la durée du contrat, en diminution du chiffre d'affaires. Ces montants portés au bilan font l'objet de tests périodiques de perte de valeur.

(f) SUBVENTIONS PUBLIQUES

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsque les conditions pour les toucher ont été remplies et que leur attribution est raisonnablement assurée. Elles sont reconnues dans le compte de résultat en tant que autres produits d'exploitation, sauf si elles sont liées à un actif immobilisé. Dans ce cas, elles sont déduites du montant de l'actif immobilisé.

(g) PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers sont constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(G) INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés comprenant les contrats de change à terme, options et swaps d'intérêt sont initialement constatés puis réévalués au bilan à leur juste valeur. La méthode d'enregistrement des gains ou pertes latentes dépend de l'affectation ou non de l'instrument dérivé à la couverture d'un risque spécifique et

de s'il remplit ou non les critères d'instrument de comptabilité de couverture.

Le Groupe désigne certains instruments financiers dérivés représentant, dans le cadre de la comptabilité de couverture, des instruments de couverture de la juste valeur d'actifs ou de passifs identifiés (couverture de la juste valeur) ou des instruments de couverture de transactions prévues (couverture des flux de trésorerie). Le Groupe documente, en début de transaction, la relation existant entre les instruments de couverture et les éléments couverts, de même que les objectifs fixés en terme de gestion des risques pour les prises de positions de couverture. Dans le cadre de ce processus, tous les instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture sont rapprochés des actifs, passifs ou flux de trésorerie auxquels ils se rapportent. Le Groupe documente et teste, lors de la conclusion de la couverture et par la suite, le caractère hautement efficace des instruments financiers dérivés exploités à des fins de couverture pour compenser les variations de juste valeur des actifs couverts.

**(a) INSTRUMENTS DÉRIVÉS
NE REMPLISSANT PAS LES CRITÈRES
DE COMPTABILITÉ DE COUVERTURE**

Certains instruments financiers dérivés, générant effectivement une couverture économique conforme à la politique du Groupe en matière de gestion des risques, ne remplissent pas les critères spécifiques de la comptabilité de couverture selon IAS 39. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne peuvent donner lieu à la comptabilité de couverture conformément à IAS 39 sont constatés immédiatement au compte de résultat sous la rubrique autres produits/(charges) financier(e)s, net.

(b) COUVERTURE DE LA JUSTE VALEUR

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de la juste valeur et répondant aux critères permettant de les qualifier en tant que tels tout en étant hautement efficaces, sont constatées au compte de résultat ainsi que les variations de la juste valeur de l'élément couvert.

**(c) COUVERTURE
DE FLUX DE TRÉSORERIE**

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie et répondant aux critères permettant de les qualifier en tant que tels tout en étant hautement efficaces, sont constatées dans l'état des produits et charges comptabilisés au bilan. Le gain ou la perte résultant de la part ineffective est reconnue immédiatement au compte de résultat sous autres produits/(charges) financier(e)s, net. Lorsque la transaction prévue ou l'engagement ferme se traduit par l'enregistrement d'un actif ou d'un passif, les gains et pertes précédemment inclus dans les capitaux propres sont reportés sur l'évaluation initiale de l'actif ou du passif. Dans les autres cas, les montants enregistrés dans les capitaux propres sont transférés au compte de résultat et inscrits en produits ou charges au cours de la période sur laquelle la transaction prévue devrait affecter le compte de résultat.

Les instruments qui peuvent être utilisés comprennent les contrats à terme sur devises, swaps de monnaies et également des stratégies d'options à coût zéro avec des échéances qui n'excèdent en règle générale pas six mois. Les instruments financiers dérivés sont contractés auprès d'établissements financiers de premier ordre, selon les procédures d'autorisation, de limite et de contrôle spécifiques.

(H) IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Les impôts inscrits au compte de résultat comprennent les impôts courants et les impôts différés sur le bénéfice ainsi que l'impôt à la source non récupérable et les ajustements d'impôt des exercices précédents. Les impôts sur le résultat sont comptabilisés dans le compte de résultat à moins qu'ils ne résultent d'opérations directement enregistrées par les capitaux propres; dans ce cas, ils sont également enregistrés par les capitaux propres. L'engagement relatif aux impôts sur le résultat est enregistré dans la même période que les produits et charges y afférents. Les impôts différés sont les impôts attribuables aux différences temporaires générées lorsqu'une autorité fiscale reconnaît et évalue des actifs et passifs avec des règles différentes de celles retenues pour l'établissement des comptes consolidés. Les impôts différés sont calculés selon la

méthode du report variable (comprehensive liability method) aux taux d'imposition adoptés ou prévus au moment où la différence temporaire est résorbée, à l'exception des différences temporaires liées à des participations dans des filiales, coentreprises et sociétés associées, pour lesquelles le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et s'il est probable que la différence ne s'inversera pas dans un avenir proche.

Les différences temporaires et les pertes fiscales reportées qui pourraient être compensées avec des bénéfices futurs, générant des impôts différés actifs et passifs sont compensées dans une entité juridique afin de déterminer le montant net d'impôt différé actif ou passif. Les impôts différés actifs sont constatés pour autant qu'il soit probable qu'ils pourront être utilisés contre des profits futurs.

Les impôts différés ne sont pas constatés pour les impôts à la source et autres impôts qui seraient dûs sur la distribution des réserves ouvertes de certaines filiales. Ces montants sont soit réinvestis de manière permanente soit ils ne génèrent pas d'imposition grâce à des exonérations ou à l'application de conventions de double imposition.

(I) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(a) GÉNÉRALITÉS

Les terrains et immeubles sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition après déduction des amortissements planifiés et des pertes de valeur, à l'exception des terrains qui sont présentés à leur coût d'acquisition moins pertes de valeur. La valeur d'acquisition comprend les dépenses qui sont directement attribuables aux acquisitions de biens. Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou constatées séparément comme un actif distinct, uniquement s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif seront générés pour le Groupe et si son coût peut être déterminé avec précision. Tous les autres coûts de réparation et de maintenance sont constatés dans le compte de résultat au cours de la période où ils ont été encourus.

Les immeubles acquis, construits ou en cours de rénovation et autres aménagements des locaux sont alloués à des composants qui sont amorties sur leur durée de vie utile. Cette durée de vie utile peut varier de 4 à 50 ans. Les actifs com-

mentent à être amortis lorsque ceux-ci sont prêts à être utilisés. Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée de vie utile conformément au tableau suivant:

Equipements techniques et machines

	Durée de vie en années
Machines et instruments de mesure	4-7
Matériel et installations numériques	4-5
Informatique et réseau	4
Actifs mis à disposition de clients	2-10

Autres immobilisations

	Durée de vie en années
Mobilier de bureau et agencement	5-7
Véhicules	4-5

Les valeurs résiduelles des actifs et leurs durées de vie utiles sont revues et ajustées si nécessaire à chaque bouclage. Une perte de valeur est immédiatement constatée lorsque la valeur comptable d'un actif est plus grande que sa valeur recouvrable estimée. Les plus et moins values sur cession ou mise au rebut des immobilisations corporelles sont déterminées en comparant les produits reçus et les valeurs comptables des éléments cédés et sont incluses dans le compte de résultat consolidé.

(b) IMMOBILISATIONS EN LEASING (CRÉDIT-BAIL)

Les immobilisations financées par des contrats de crédit bail à long terme figurent à l'actif et sont amorties en accord avec les principes du Groupe. Les engagements financiers qui en découlent figurent dans les autres dettes à court et à long terme. Les coûts de contrats de location sont comptabilisés directement au compte de résultat.

(c) IMMOBILISATIONS MISES À DISPOSITION DE CLIENTS

Le Groupe met à disposition de clients des installations ainsi que des cartes à puce dans le cadre de solutions complètes de sécurité. Les actifs remis à ces clients restent propriété du Groupe; ils sont évalués à leur coût de revient et

sont présentés à l'actif sous la rubrique équipements techniques et machines. Ces actifs sont amortis selon la durée la plus courte entre la durée d'utilité et la durée du contrat. La charge figure sous la rubrique amortissements.

(J) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(a) GOODWILL

Survenant après le 1er janvier 2004

Le Goodwill correspond à l'excédent du prix d'acquisition sur la part du groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition. Il est comptabilisé dans la monnaie locale de l'entreprise acquise. Dans le cadre de tests de perte de valeur, le Goodwill est alloué à des unités génératrices de trésorerie. Le Goodwill sur l'acquisition de filiales et de coentreprises est présenté sous les immobilisations incorporelles. Le Goodwill sur l'acquisition de sociétés associées est présenté sous la rubrique participations dans des sociétés associées. Le Goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'une revue annuelle pour perte de valeur et est présenté à son coût d'acquisition moins les pertes de valeur cumulées constatées.

Le gain ou la perte sur la vente d'une société comprend la valeur résiduelle du Goodwill relatif à la société vendue.

Survenant avant le 1er janvier 2004

Le Goodwill résultant de regroupements d'entreprises qui se sont produits avant le 1er janvier 2004 a été éliminé directement par les capitaux propres conformément aux anciennes politiques comptables du Groupe et n'a pas été réintégré. Il n'est pas transféré au compte de résultat en cas de perte de valeur ou de cession.

(b) RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT GÉNÉRÉS À L'INTERNE DU GROUPE

Les frais de recherche et développement générés à l'interne du Groupe sont entièrement comptabilisés à charge du compte de résultat. Le Groupe considère que les incertitudes économiques inhérentes au développement des nouveaux produits empêchent de porter les coûts de recherche et développement à l'actif, à l'exception des développements relatifs au déploiement de solutions complètes de sécurité fournies à certains clients dont les revenus sont enregistrés selon le modèle locatif. Dans de tels cas, ces

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

développements sont activés sous immobilisations mises à disposition de clients et amorties linéairement sur leur durée de vie économique de 4 à 5 ans.

(c) RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EFFECTUÉS PAR DES PRESTATAIRES EXTERNES

S'ils ne remplissent pas les critères pour une activation, ces dépenses de recherche et développement, logiciels destinés à des applications et contrats relatifs à des achats de technologie acquis auprès de prestataires externes, sont constatés au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En cas d'activation, il sont amortis sur une période de 5 à 10 ans lorsque le développement est terminé et commercialisable.

(d) LOGICIELS INFORMATIQUES

Les licences acquises pour les logiciels informatiques sont activées sur la base du coût engendré pour l'acquisition et la mise en fonction du logiciel spécifique. Ces coûts sont amortis de manière linéaire sur leur durée de vie utile (trois à quatre ans). Les coûts liés au développement ou à la maintenance de logiciels informatiques sont comptabilisés à charge du compte de résultat.

(e) AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN RELATION AVEC LES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Selon IFRS 3, les frais de recherche et développement en cours, les développements technologiques, les listes de clientèle et les marques déposées sont valorisés lors du processus d'affectation du coût du regroupement d'une nouvelle entreprise. Les montants respectifs sont enregistrés séparément du Goodwill et sont alloués aux unités génératrices de trésorerie. Les immobilisations incorporelles acquises sont amorties linéairement selon le tableau ci-dessous:

Sur leur durée de vie en années

Développements technologiques	5 – 10
Listes de clientèle	10
Marques déposées	5

(K) ACTIFS FINANCIERS

Le Groupe classe tous ses investissements dans les catégories suivantes: actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, prêts et créances et actifs financiers disponibles à la vente. La classification dépend du but pour lequel l'investissement a été contracté. La Direction détermine initialement la classification de ses investissements et la revoit à chaque date de boucllement.

(a) ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Cette catégorie a deux sous-catégories: actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux initialement désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été principalement acquis dans le but de revendre à court terme ou s'il a été désigné en tant que tel par la direction. Les instruments dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils ne soient désignés comme instruments de couverture. Les actifs figurant dans cette catégorie sont présentés comme actifs à court terme s'ils sont détenus à des fins de transaction ou si leur réalisation est prévue dans les douze mois dès la date d'établissement du bilan.

(b) PRÊTS ET CRÉANCES

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés avec des échéances fixes ou déterminables et qui ne sont pas cotés dans un marché actif. Ils prennent naissance lorsque le Groupe fournit de l'argent, des biens ou des services à un débiteur sans intention de négocier la créance. Ils sont présentés sous actifs circulants, à l'exception des échéances supérieures à 12 mois après la date de l'établissement du bilan. Ces derniers sont présentés sous actifs à long terme. Les prêts et créances sont présentés au bilan sous les rubriques débiteurs clients et autres créances.

(c) ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont soit désignés dans cette catégorie ou qui ne sont pas classifiés dans une des autres catégories. Ils com-

prennent également des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de cotation dans un marché actif et dont la juste valeur ne peut pas être déterminée de façon fiable. Ils sont présentés dans les actifs immobilisés, à moins que le management ne désire les réaliser dans les 12 mois qui suivent la date d'établissement du bilan.

L'achat et la vente d'investissements sont constatés à la date de règlement. Les investissements sont initialement constatés à leur juste valeur majorée du coût d'acquisition pour tous les actifs financiers non classés à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les investissements sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir leur rendement sont éteints ou ont été transférés et que le Groupe n'est plus titulaire des principaux risques et avantages. Les actifs financiers disponibles à la vente et les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont ultérieurement évalués à leur juste valeur. Les prêts et créances sont évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes réalisés et non réalisés provenant de modification de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont inclus dans le compte de résultat de l'année où ils ont été générés. Les ajustements de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés dans les capitaux propres alors que les différences de change sur les éléments monétaires sont enregistrées par le compte de résultat. Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou font l'objet d'une perte de valeur (impairment), les ajustements de juste valeur cumulés enregistrés dans les capitaux propres sont ressortis dans le compte de résultat. La juste valeur des investissements cotés en bourse se base sur les cours de demande actuels. Lorsqu'un marché pour des actifs financiers n'est pas actif (ou pour les titres non cotés), le Groupe détermine la juste valeur en utilisant soit des méthodes d'évaluation, ou au coût d'acquisition lorsque la juste valeur ne peut pas être déterminée de façon fiable. Les méthodes d'évaluation retenues comprennent l'utilisation de transactions récentes entre tiers, références à d'autres instruments identiques en substance, analyse de flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation d'options ajustés afin de refléter les circonstances spécifiques de l'émetteur. S'il existe une indication objective de

dépréciation d'un instrument de capitaux propres non coté qui n'est pas comptabilisé à la juste valeur parce que celle-ci ne peut être mesurée de façon fiable, le montant de la perte de valeur de cet actif financier est égal à la différence entre sa valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés déterminée aux taux d'intérêt courant du marché pour un actif financier similaire.

(L) STOCKS

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur nette de réalisation. Le prix de revient est déterminé à l'aide du prix moyen pondéré. Le prix de revient des travaux en cours et des produits finis comprend les coûts directs de production et une part appropriée des frais généraux de production ainsi que l'amortissement des locaux de production. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des frais variables de vente applicables. De plus, les produits en stock ne faisant plus partie des plans de production et de vente sont directement déduits de la valeur brute des stocks.

(M) DÉBITEURS-CLIENTS

Les débiteurs-clients sont évalués au coût amorti, sous déduction d'ajustement pour créances douteuses. Une provision pour perte de valeur sur les créances douteuses, basée sur une revue de tous les postes ouverts significatifs est constituée à la date du bilan.

(N) LIQUIDITÉS

Les liquidités comprennent les espèces en caisse et les investissements très liquides avec des échéances inférieures à trois mois. Cette rubrique peut être aisément convertie en espèces. Les découverts bancaires sont présentés au bilan sous dettes financières à court terme.

(O) TITRES EN PORTEFEUILLE

Les titres en portefeuille se composent de papiers valeurs incorporant un droit de créance ou de propriété traités dans des marchés liquides. Toutes les acquisitions ou ventes de titres en portefeuille sont constatés le jour de l'échange qui est la date où le Groupe s'engage à acheter ou vendre l'actif.

(P) CAPITAL-ACTIONS

Les actions ordinaires et les actions à droit de vote privilégié de Kudelski SA sont classées dans les capitaux propres et sont présentées à leur valeur nominale. La différence entre le paiement reçu pour les actions et la valeur nominale de l'augmentation de capital ainsi que les coûts directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ou options (y compris le droit de timbre) de Kudelski SA sont considérés comme une prime d'émission (agio) et font partie des capitaux propres.

Si une société du groupe achète des actions de la société (propres actions), la valeur payée, y compris les coûts supplémentaires directement attribuables est déduite des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société jusqu'à ce que les actions soient annulées ou revendues. Lorsque de telles actions sont revendues, la contrepartie reçue, déduction faite de tous les coûts de transaction directement attribuables et des effets de l'impôt sur le résultat, est incluse dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société.

(Q) EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE

Les emprunts obligataires convertibles sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nets des frais de transactions encourus. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti; la différence entre la recette (nette de frais de transaction) et la valeur de remboursement est répartie à charge du compte de résultat sur la durée de l'emprunt en utilisant la méthode de l'intérêt effectif. La juste valeur du passif engagé de l'emprunt convertible est déterminée à l'émission grâce au taux d'intérêt observé sur le marché pour une obligation non convertible équivalente. Ce montant est inscrit en tant que dette à son coût amorti jusqu'à son extinction intervenant lors de sa conversion ou à son échéance. La portion résiduelle des fonds reçus est affectée à l'option de conversion. La part proportionnelle des frais d'émission alloués à l'élément passif de l'emprunt convertible est répartie sur sa durée de vie. Puisque l'emprunt obligataire convertible émis ne permet pas à l'émetteur de remettre de la trésorerie à l'exercice de l'option, l'élément de capitaux propres est initialement évalué et attribué aux réserves.

(R) PROVISIONS

Les provisions sont constatées par le Groupe lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite résultant d'événements passés, qu'il est probable que le versement d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour pertes opérationnelles futures ne sont pas constatées. Lorsqu'il y a un nombre similaire d'obligations, la probabilité qu'un versement soit nécessaire pour les régler est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Une provision est reconnue même si la probabilité de versement pour un cas isolé dans la même catégorie d'obligation est faible.

(S) COÛT CONDITIONNEL DANS LE CADRE D'ACQUISITION DE SOCIÉTÉ

Dans le cadre d'acquisition de certaines sociétés, le prix final d'acquisition peut être dépendant des performances financières futures de la société acquise («earn out»). L'engagement est déterminé annuellement en fonction des prévisions de performances futures selon les estimations de la Direction («best management estimate»). Lorsqu'une partie du paiement est différé pour une acquisition de plus d'un an après la date du bilan, cette partie est escomptée à sa valeur actuelle nette et présentée dans les autres dettes à long terme.

(T) AVANTAGES DU PERSONNEL (a) ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Le Groupe dispose de plans en primauté des cotisations ainsi que de plans en primauté des prestations dont les actifs sont généralement détenus par des fondations séparées. Les plans de prévoyance sont généralement financés par les employés et par la société du Groupe les employant et ce, en tenant compte des recommandations formulées par des actuaires qualifiés et indépendants. Pour les plans en primauté des prestations, les sociétés du Groupe constituent des provisions au titre des sommes dues à leurs salariés à leur retraite sur la base des coûts des services rendus. Les engagements afférents aux plans en primauté des prestations correspondent à la valeur actualisée des obligations liées aux plans en primauté des prestations figurant au bilan, diminuées de la juste valeur des actifs du

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

plan et ajustées des gains/pertes actuariels et du coût des services passés. La dette liée aux plans significatifs en primauté des prestations est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées qui reflètent les services rendus par les salariés à la date d'évaluation, compte tenu d'hypothèses relatives aux salaires projetés des salariés et s'appuie sur les taux d'intérêt des obligations d'entreprises extrêmement liquides et dont l'échéance est proche du terme du passif correspondant. Les gains et pertes actuariels résultant d'ajustements liés à l'expérience, modification de plan de prévoyance et des hypothèses actuarielles supérieures à la plus grande des valeurs entre 10% de la valeur de la fortune du plan et 10% de la valeur des obligations au titre des prestations définies du plan sont imputées au compte de résultat sur la durée de service moyenne des salariés concernés. Les contributions versées par le Groupe aux plans en primauté des cotisations sont imputées au compte de pertes et profits de l'exercice auquel elles se rapportent.

(b) AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL À LONG TERME

Les autres avantages du personnel à long terme comprennent les rémunérations différées régies par les normes légales des pays dans lesquels les sociétés sont implantées. Les coûts sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et figurent dans les charges de personnel.

(c) PLAN D'ACHAT D'ACTIONS

Le Groupe a mis en place un plan d'achat qui permet à certains employés d'acquérir un nombre spécifique d'actions à des conditions avantageuses; ces actions sont bloquées pendant 3 ans. La différence entre la juste valeur de ces actions et le versement des employés pour l'acquisition de ces actions est porté à charge du compte de résultat le jour de la souscription. La juste valeur des actions remises est déterminée en fonction de la valeur boursière ajustée de la valeur estimée de la période de blocage.

(d) PLAN D'OPTIONS

Le Groupe a mis en place un plan d'option pour les membres du Conseil d'administration, de la Direction et pour certains spécialistes du Groupe. Le plan comprend des options avec des périodes

d'acquisition des droits de trois, quatre et cinq ans et qui peuvent être exercées pendant une période d'un an à partir de la fin de la période d'acquisition des droits. Les options sont initialement évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution à l'aide du modèle «Black & Scholes», ajusté pour prendre en considération l'impact estimé sur la valeur de la période d'exercice. La juste valeur ainsi déterminée est comptabilisée à charge du compte de résultat et répartie sur la période d'acquisition des droits. Un ajustement pour futur renoncement aux droits d'option est également pris en considération dans l'évaluation.

(e) PARTICIPATION AU BÉNÉFICE, PRIMES ET GRATIFICATIONS

Le Groupe constate un engagement et une charge pour les participations au bénéfice, primes et gratifications lorsqu'il est engagé soit par contrat ou par coutume qui ont généré une obligation. De plus, le Conseil d'administration peut attribuer des actions gratuites à certains employés. Ces actions peuvent être assorties d'une période de blocage allant jusqu'à sept ans et sont enregistrées dans le compte de résultat à leur juste valeur à la date d'attribution. Une réduction est prise en considération pour la période de blocage.

(f) PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS EN FAVEUR DES EMPLOYÉS D'OPENTV CORP

OpenTV Corp, une filiale du Groupe, enregistre des charges liées pour des paiements en actions ou options octroyées à ses employés et membres du Conseil d'administration.

(g) AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Les salaires, traitements, charges sociales et autres avantages sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'engagement dans les charges de personnel de l'année durant laquelle l'employé a rendu le service associé.

(u) FOURNISSEURS

Les fournisseurs sont comptabilisés initialement à la juste valeur et par la suite évalués au coût amorti en utilisant la méthode de l'intérêt effectif.

(v) COÛTS DIFFÉRÉS

Les coûts différés sont mesurés à leur coût de revient et sont affectés au compte de résultat selon la durée la plus courte entre la durée d'utilité et la durée du contrat. La part des coûts différés qui sera chargée au compte de résultat dans un délai supérieur à 12 mois est présentée dans les autres actifs immobilisés.

(w) PROPRES ACTIONS

Les propres actions sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont présentées en diminution des capitaux propres. Les gains ou pertes sur ventes ou annulations de propres actions sont comptabilisés dans les réserves.

(x) DIVIDENDES

Les dividendes sont enregistrés dans les états financiers de la période où ils ont été approuvés par les actionnaires du Groupe.

(y) NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS DE L'IFRIC NORMES ET INTERPRÉTATIONS ENTRÉES EN VIGUEUR

Au 1er janvier 2009, le Groupe a adopté des nouvelles normes IFRS ainsi que des modifications ou révision. L'adoption de normes suivantes ont eu comme principal effet de modifier les annexes aux états financiers:

– IAS 1 (révisée) – Présentation des états financiers (en vigueur à partir du 1er janvier 2009). La norme révisée interdit la présentation d'éléments de revenus et de dépenses (qui n'est pas lié «aux actionnaires») dans le tableau de variation des capitaux propres, ce qui nécessite que les variations non-liées aux opérations avec des actionnaires dans les capitaux propres soient présentées séparément des variations liées aux opérations avec les actionnaires. Toutes les variations liées à des opérations avec des non-actionnaires doivent être présentées dans un état de performance. Les sociétés ont le choix de présenter un état de performance (états des produits et charges comptabilisés) ou deux états (comptes de résultat et état des produits et charges comptabilisés au bilan). Le Groupe a choisi de présenter deux états: compte de résultat et état des produits et charges comptabilisés au bilan.

- IFRS 8, Secteurs opérationnels (en vigueur à partir du 1er janvier 2009). IFRS 8 remplace IAS 14, Information sectorielle. Elle exige une approche opérationnelle pour la présentation de l'information sectorielle. Cette dernière doit être présentée sur la même base que celle utilisée pour le reporting interne. Il n'en a pas résulté une augmentation des secteurs à présenter, mais a impacté les informations présentées et leur mesure respective.
- IFRS 7 (modifications) – Informations à fournir (en vigueur à partir du 1er janvier 2009). L'amendement exige un complément d'informations à fournir sur la juste valeur et le risque de liquidité.

L'adoption des normes suivantes a un impact limité ou n'est pas pertinente pour les opérations du Groupe:

- la norme IFRS 1 (modifiée) et IAS 27 (révisée) (en vigueur à partir du 1er janvier 2009) - Un dividende versé à partir de réserves antérieures à l'acquisition n'est pas automatiquement considéré comme un retour sur investissement. Au contraire, sur la base des amendements d'IAS 27R, elle peut être un indicateur de perte de valeur sauf s'il existe des indices précis que cela constitue un retour sur investissement.
- IFRS 2 (modification) - Paiements fondés sur des actions (en vigueur à partir du 1er janvier 2009) traite de deux sujets. Elle précise que les conditions d'acquisition des droits ne peuvent être que les conditions liées au service et à la performance. D'autres caractéristiques de rémunération en actions ne sont pas des conditions d'acquisition des droits. Elle précise également que toutes les annulations, soit par l'entité ou par d'autres parties, devrait faire l'objet du même traitement comptable.
- IAS 23 (modification) - Coûts d'emprunt (en vigueur à partir du 1er Janvier 2009). La norme révisée supprime l'option de charger au compte de résultat tous les coûts d'emprunt lorsqu'ils sont engagés. Cette norme révisée aura un impact limité pour les opérations du Groupe et les coûts d'emprunt encourus seront activés pour les actifs éligibles.
- IAS 32 et IAS 1 (modification) (en vigueur à partir du 1er Janvier 2009). La modification exige que pour certains instruments financiers qui obligent l'entité à remettre à un tiers une

partie de l'actif net de l'entité uniquement au moment de sa liquidation, doivent être présentés en capitaux propres plutôt que comme engagement.

- IFRS 1 (modification) - Première adoption des normes IFRS (en vigueur à partir du 1er janvier 2009).
- Les améliorations annuelles en vigueur au 1er janvier 2009 n'ont eu qu'un impact limité sur les états financiers.

Les IFRICs suivantes n'ont pas été pertinentes pour les états financiers du Groupe:

- IFRIC 13 (en vigueur à partir du 1er juillet 2008) – Programmes de fidélisation de la clientèle.
- IFRIC 15 (en vigueur à partir du 1er janvier 2009) – Accords pour la construction de biens immobiliers.
- IFRIC 16 (en vigueur à partir du 1er octobre 2008) – Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

NORMES ET INTERPRÉTATIONS EN VIGUEUR NON APPLIQUÉES

Certaines nouvelles normes, modifications et interprétations de normes existantes ont été publiées et devraient être appliquées pour les périodes comptables du Groupe commençant le ou après le 1er janvier 2010, ou pour des périodes plus éloignées mais dont le Groupe n'a pas anticipé l'application:

- IAS 27 (modification) - (entrée en vigueur dès le 1er juillet 2009). Nécessite de comptabiliser dans les capitaux propres les effets de toute transaction avec les intérêts minoritaires s'il n'y pas de changement de contrôle. La norme précise également la comptabilisation en cas de perte de contrôle. Chaque intérêt minoritaire restant dans l'entité est réévalué à la juste valeur et une perte ou un gain est reconnu dans le compte de résultat. De plus, le résultat complet doit être attribué aux actionnaires de la société mère et aux intérêts minoritaires même si le solde des intérêts minoritaires est déficitaire. Ces modifications auront un impact sur la comptabilisation des transactions à venir avec les intérêts minoritaires.
- IAS 39 (modification) - (entrée en vigueur dès le 1er juillet 2009). Comptabilisation des instruments financiers et leur évaluation, éléments

puvant être désignés comme éléments de couverture. L'impact attendu sur les états financiers du Groupe est limité.

- IFRS 3 (révision) - Regroupements d'entreprises (entrée en vigueur dès le 1er juillet 2009) implique des changements significatifs dans l'application des méthodes d'acquisition aux regroupements d'entreprises. Tous les paiements relatifs à l'acquisition d'entreprises doivent être enregistrés à leur juste valeur à la date d'acquisition, y compris les paiements éventuels, qui devront être réévalués par la suite à leur juste valeur à travers le compte de résultat. L'écart d'acquisition (Goodwill) peut être calculé sur la base de la part d'actif net détenue par la société mère ou il peut également inclure la part relative aux intérêts minoritaires. Tous les frais de transactions devront être comptabilisés en charge. Les modifications peuvent avoir des impacts significatifs pour la comptabilisation des futurs regroupements d'entreprises.
- IAS 32 (modification) - (en vigueur à partir du 1er février 2010) implique que les émissions de droits doivent être classés en capitaux propres dans certaines conditions.
- IFRS 9 - Instruments financiers (en vigueur à partir du 1er janvier 2013) comprendra deux catégories pour l'évaluation des actifs financiers: le coût amorti et la juste valeur.
- Projets d'amélioration IFRS non encore entrés en vigueur qui ont un impact limité sur les états financiers.

L'adoption des IFRICs suivantes aura un impact limité ou ne sera pas pertinente pour les comptes du Groupe:

- IFRIC 14, IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction (entrée en vigueur dès le 1er janvier 2011);
- IFRIC 17 - Distributions d'actifs non liquides à des actionnaires (entrée en vigueur pour les périodes commençant le ou après le 1er juillet 2009);
- IFRIC 18 - Transfert d'actifs de clients (entrée en vigueur pour les périodes commençant le ou après le 1er juillet 2009);
- IFRIC 19 - Extinction d'un engagement financier (entrée en vigueur pour les périodes commençant le ou après le 1er juillet 2010).

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

● 2. NORMES COMPTABLES - ESTIMATIONS ET INCERTITUDES IMPORTANTES

Les principes comptables fondamentaux du Groupe Kudelski figurent en note 1 des états financiers consolidés du Groupe et sont conformes aux normes internationales d'informations financières (IFRS). Des estimations et des jugements importants sont utilisés dans la préparation des états financiers dont le résultat futur réel peut différer de manière significative des hypothèses et estimations retenues et peuvent impacter de manière significative les rubriques décrites dans cette section.

SOLUTIONS COMPLÈTES DE SÉCURITÉ GÉNÉRANT DES REVENUS DE SERVICE RÉCURRENTS

Comme défini à la note 1 F, le Groupe fournit à certains clients des solutions complètes de sécurité générant des revenus de service récurrents, soit en leur mettant à disposition des actifs dont l'amortissement est déterminé selon la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et celle du contrat soit en leur transférant la propriété des actifs. Dans ce cas, le coût est différé et est affecté à la rubrique matières premières et consommables utilisés selon la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat. Sur la base des clauses contractuelles avec chaque client, le Groupe peut ou doit remplacer ces actifs mis à disposition ou transférés aux clients soit pour des raisons de sécurité soit pour des raisons économiques. Un remplacement prématuré de ces actifs liés à une obsolescence technique pourrait occasionner un impact sur la profitabilité du Groupe puisque les actifs ou les coûts différés devraient faire l'objet d'une correction de valeur. En outre, ces contrats peuvent inclure des paiements aux clients qui font l'objet d'analyse pour perte de valeur. En cas de perte de valeur la rentabilité du Groupe serait affectée par une réduction des coûts différés et des revenus.

PROVISION POUR LITIGES ET RISQUES-PRODUIT

Un certain nombre de sociétés peut être sujet à des litiges et à des plaintes concernant les produits et/ou services livrés dans le cadre de la marche normale des affaires. Par conséquent, des plaintes peuvent être formées contre ces sociétés sans que le risque ne soit couvert par une provision ou une assurance externe. La direction es-

time que le résultat de ces actions ne serait pas significatif pour la situation financière du Groupe mais pourrait avoir un impact significatif sur les résultats futurs dans une période donnée.

PROVISIONS POUR REMPLACEMENT DES CARTES À PUCE

Dans le cadre de certains contrats, le Groupe s'engage à fournir des cartes à puce de remplacement à des conditions particulières pendant une période définie contre le paiement d'une indemnité périodique pour assurer leur sécurité. Les coûts estimés pour couvrir le risque sont enregistrés au compte de résultat proportionnellement à la durée de vie estimée restante de chaque carte à puce. La durée de vie réelle de la technologie peut s'écarter significativement des estimations et dès lors, la provision constatée peut s'écarter de manière significative des coûts réels.

ACTIF D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Le Groupe est soumis aux impôts sur les bénéfices dans un certain nombre de juridictions. Un jugement important est nécessaire pour déterminer la partie des pertes fiscalement déductibles qui pourront être compensées avec des bénéfices futurs (note 18). Dans le but d'évaluer si elles génèrent un avantage économique futur, des projections sur les résultats futurs sont effectuées par société. Les résultats effectifs futurs peuvent varier de façon significative par rapport aux projections des bénéfices futurs retenus et peuvent par conséquent modifier de manière sensible les rubriques actif d'impôt différé et les impôts sur le bénéfice.

RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le Groupe Kudelski finance des plans de retraite et de pension de diverses formes à l'intention des employés qui satisfont aux exigences en la matière. Divers facteurs statistiques et autres facteurs visant à anticiper des événements futurs sont utilisés pour calculer les dépenses et les engagements en rapport avec ces plans. Ces facteurs comprennent des estimations concernant le taux d'escompte, le rendement escompté des actifs du plan et le taux des futures augmentations de rémunérations prévues par la Direction du Groupe. En outre, pour effectuer leurs estima-

tions, les actuaires consultés par le Groupe ont recours à des informations statistiques telles que la probabilité de démission et de décès. Les hypothèses actuarielles (note 29) utilisées peuvent cependant s'écarter sensiblement des résultats effectifs en raison de la modification des conditions économiques, de taux de démission plus ou moins élevés ou d'une durée de vie plus ou moins longue des participants. Le Groupe a selon IFRS 1, enregistré ses écarts actuariels au 1er janvier 2004 au bilan et utilise l'approche du corridor pour reconnaître ses gains et pertes actuariels non reconnus.

PERTES DE VALEUR LIÉES AU GOODWILL

La détermination de perte de valeur sur Goodwill requiert une estimation de la valeur utile de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le Goodwill a été alloué. La détermination de la valeur utile exige que le management estime les flux de trésorerie futurs de l'unité génératrice de trésorerie ainsi qu'un taux d'escompte adéquat afin de déterminer sa valeur actuelle.

Les cash flows effectifs ainsi que les valeurs déterminées peuvent varier de manière significative de ceux qui ont été estimés en fonction des méthodes d'actualisation.

● 3. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le département trésorerie fournit des services aux activités opérationnelles, coordonne l'accès aux marchés financiers nationaux et internationaux, mesure et gère les risques financiers liés aux opérations du Groupe à l'aide d'analyse des expositions. Ces risques comprennent les risques de marché (comprenant le risque de change, risque des taux d'intérêt et risques de prix), de crédit et de liquidité.

Le Groupe cherche à minimiser ces risques par l'utilisation de produits financiers dérivés pour couvrir leur exposition. L'utilisation de produits financiers dérivés est limitée par le manuel de directives pour la trésorerie, qui fournit des principes écrits sur les risques de change, risques d'intérêt, risques de crédit, l'utilisation de produits financiers dérivés et non-dérivés ainsi que le placement des excédents de trésorerie. Des procédures de contrôle interne assurent le respect de ces directives. Le Groupe n'effectue pas de transactions sur des instruments financiers, y compris instruments dérivés, à des fins de spéculation. Le département trésorerie rapporte de manière périodique au comité de gestion financière qui analyse les risques et les directives implémentées pour réduire l'exposition aux risques.

RISQUES DE MARCHÉ

Le Groupe est principalement exposé aux risques financiers de fluctuation des taux de change et taux d'intérêt. Le Groupe applique une politique économique de couverture naturelle et peut contracter des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux monnaies étrangères et aux risques de taux d'intérêt comprenant:

- contrats à terme sur devises ou stratégies d'options sur taux de change;
- swaps de taux d'intérêt pour réduire le risque de hausse de taux d'intérêt.

Le Groupe ne contracte pas de transactions financières comprenant un risque qui ne peut être quantifié au moment de la conclusion de la transaction, par ex. pas de vente d'actifs à découvert. Le Groupe ne vend que des actifs existants ou couvre des transactions ou transactions futures qui sont d'ores et déjà connues. Les couvertures de transactions futures sont contractées conformément au manuel de directives pour la trésorerie sur la base de prévisions de flux de trésorerie. Pour la couverture des liquidités, des options sont uniquement contractées sur les actifs existants, ou sur des positions que le Groupe désire acquérir et pour lesquelles il dispose de suffisamment de liquidités. Le Groupe estime que l'effet de chaque perte de valeur sur ces instruments est généralement compensé par une augmentation de valeur de la transaction couverte.

(a) RISQUE DE CHANGE

Le Groupe contracte des affaires dans différents pays qui utilisent différentes monnaies étrangères. Cependant, le Groupe établit ses états financiers en francs suisses. Il est dès lors exposé aux risques de taux de change et principalement à ceux liés au Dollar américain et à l'Euro. Les risques de change peuvent être liés à des transactions commerciales futures, des actifs et engagements inscrits au bilan et des investissements dans des activités étrangères. Afin de gérer les risques de change liés à des transactions commerciales futures, des actifs et engagements inscrits au bilan, le Groupe utilise des contrats à terme sur devises et des options à coût nul pour couvrir certains chiffres d'affaires prévus. Les directives du Groupe exigent qu'une proportion fixe et déterminée de l'exposition liée à des encaissements soit couverte laissant le soin au comité de gestion financière la décision de couvrir la proportion restante sur la base de ses vues sur le marché. Le Groupe conclut également des contrats à terme sur devises pour couvrir le risque lié aux ventes prévues jusqu'à douze mois dans une certaine proportion définie par le manuel des directives de trésorerie. Les participations dans les sociétés associées avec une monnaie fonctionnelle différente du franc suisse sont de nature à long terme : le Groupe ne couvre pas ce type d'exposition aux risques de change.

(b) TAUX D'INTÉRÊT

Le Groupe est exposé aux risques de taux d'intérêt puisqu'il emprunte des fonds à des taux fixes et à des taux flottants. Le risque est géré par le Groupe en maintenant un mélange approprié entre les taux fixes et flottants, par l'utilisation de swaps et forwards de taux d'intérêt. Les activités de couverture sont régulièrement évaluées en fonction des vues sur les taux d'intérêt et l'appétit du Groupe face aux risques tout en s'assurant qu'une stratégie optimale de couverture soit appliquée, soit par un positionnement du bilan ou par la protection de la charge d'intérêt au cours de différents cycles de taux d'intérêts.

Cependant, le Groupe n'a pas contracté ce type de couverture aux 31 décembre 2009 et 2008.

AUTRES RISQUES DE PRIX

Le Groupe est exposé aux risques de valeur pour des investissements dans des sociétés. Les investissements dans des sociétés sont détenus à des fins stratégiques plutôt qu'à des fins de transaction. Le Groupe ne fait pas de transactions actives sur ce type d'investissement.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit fait référence au risque qu'une contrepartie fasse défaut sur ses obligations contractuelles et qu'il en résulte une perte financière pour le Groupe. Le Groupe a pour principe de ne travailler qu'avec des contreparties dont la solvabilité financière est assurée tout en obtenant les garanties adéquates lorsque nécessaire afin de limiter les risques de défaut. Le Groupe utilise le rating de crédit comme information qui est fournie par des sociétés indépendantes de notation lorsque l'information est disponible. Lorsque ce type d'information n'est pas disponible, le Groupe utilise d'autres informations financières publiques ainsi que son propre historique pour évaluer ses principaux clients. L'exposition du Groupe et le rating de crédit de ses contreparties sont revues de manière continue et la valeur agrégée des transactions conclues est répartie entre les contreparties qui ont été approuvées. L'exposition de crédit est contrôlée par la limite attribuée à chaque contrepartie qui est revue et approuvée par le département en charge une fois par an. Le Groupe n'a

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

pas de risque de crédit significatif sur une contrepartie individuelle ou sur un groupe de contreparties ayant des caractéristiques similaires. Le Groupe définit les contreparties comme ayant des caractéristiques similaires si elles sont des parties liées entre-elles. La concentration de crédit n'a pas dépassé, 10% de la valeur brute des actifs monétaires à la fin de l'exercice. Le risque de crédit sur les liquidités et sur les instruments financiers dérivés est limité puisque les contreparties sont des établissements bancaires avec des hauts ratings octroyés par des agences

de notations internationales. Le montant maximum du risque de crédit est la valeur comptable de l'actif financier.

GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITÉ

Le Groupe a constitué un cadre approprié de gestion des risques de liquidité pour les besoins de la gestion des liquidités et du financement externe à court, moyen et long-terme. Le Groupe gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, négociant des lignes de crédit bancaires et des réserves d'emprunt tout

et en surveillant continuellement les prévisions et la trésorerie actuelle et en faisant correspondre les profils d'échéance des actifs et passifs financiers.

● 4. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES**SOLUTIONS POUR LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE**

Le 1er juillet 2009, le Groupe a clôturé un contrat d'achat d'actifs visant à acquérir les actifs de l'activité Mediol, appartenant à Clickcaster Inc pour une contrepartie en espèces de USD 0,1 million (CHF 0,1 million). Mediol est active dans les technologies médias qui agrège des contenus web de «mid tail» et fournit une plateforme de publication de contenus et de widgets pour les appareils multimédias. Le contrat prévoit également une clause d'«earn-out» qui n'a pas été prise en considération dans la détermination du coût d'acquisition. Aucun goodwill ne résulte de ce regroupement d'entreprise.

Le 18 septembre 2009, le Groupe a acheté 100% de Medialive SA pour une contrepartie en espèces de EUR 1,2 millions (CHF 1,8 millions). Medialive SA développe et licencie des solutions innovantes et brevetées de protection du contenu ainsi que des technologies de marquage pour la distribution de contenu par radiodiffusion, Internet et par les réseaux et appareils mobiles. La répartition finale du coût d'acquisition peut fluctuer en fonction de la reconnaissance par les autorités fiscales françaises de la possibilité de récupérer les pertes fiscales déductibles. Si le Groupe obtient la reconnaissance de ces pertes, il modifiera sa répartition du coût d'achat. Aucun Goodwill ne résulte de ce regroupement d'entreprises.

Les actifs et passifs agrégés liés aux regroupements d'entreprises ci-avant de l'année 2009 sont comme suit:

En CHF'000	Valeurs comptables de l'entreprise acquise	Juste valeur des actifs nets acquis
Immobilisations corporelles	21	21
Immobilisations incorporelles (sans le goodwill)	1 075	1 484
Actifs financiers et autres actifs immobilisés	34	34
Débiteurs clients	24	24
Autres actifs circulants	691	691
Liquidités	33	33
Fournisseurs	-104	-104
Autres dettes à court terme	-146	-146
Dettes à long terme	-114	-114
Actifs nets	1 514	1 923
Acquisition d'intérêts minoritaires		-
Juste valeur des actifs nets acquis		1 923
Coût d'acquisition:		
- paiement en espèces		1 885
- frais d'acquisition		38
Juste valeur des actifs net acquis		-1 923
Goodwill		-
Coût d'acquisition:		
- paiement en espèces		1 885
- frais d'acquisition		38
Liquidités acquises		-33
Acquisition de filiales, nette des liquidités acquises		1 890

CORRECTION D'ANCIENS PRIX D'ACQUISITION

Le 17 septembre 2008, OpenTV a acquis le 100% des actions de RuzzTV, Australie. Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a payé un montant en espèces de AUD 0.2 million (CHF 0.2 million) et le paiement conditionnel a été adapté durant la période d'une année après la date d'acquisition pour refléter la meilleure estimation du management des versements à effectuer. Un goodwill additionnel de CHF 0.4 million et un paiement éventuel de CHF 0.2 million ont été considérés dans le cadre de l'établissement des états financiers 2009.

TRANSACTIONS AVEC DES INTÉRÊTS MINORITAIRES

Fin 2009, le Groupe Kudelski a lancé un processus d'offre public d'achat pour acquérir la partie flottante des actions cotées d'OpenTV Corp. En date du 31 Décembre 2009, le Groupe a acquis un complément de 77 668 849 actions de type A pour une somme en espèces de kUSD 120 387 (kCHF 123 999) portant ainsi sa quote-part de participation à 88.51% et à 96.13% des droits de vote. Des frais d'acquisition de kUSD 8 878 (kCHF 9 144) ont été considérés comme faisant partie du coût d'acquisition. L'acquisition des actions ci-dessus et leurs coûts d'acquisition sont traités comme une transaction avec les intérêts minoritaires et pour une valeur totale de kCHF 133 143 qui a été allouée aux réserves pour kCHF 62 743 et aux intérêts minoritaires pour kCHF 70 400.

Les paiements en actions, exercice d'options et droits de conversion pour OpenTV Corp ont généré un résultat de dilution enregistré par les capitaux propres de kCHF 454.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES EN 2008

SOLUTIONS POUR LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE

Le 29 février 2008, le Groupe a acquis 100% de SAS EDSI, France, pour un montant en espèces de EUR 7.0 millions (CHF 11.1 millions). SAS EDSI est spécialisée dans le développement de logiciels de haute sécurité pour la télévision numérique, téléphonie cellulaire et applications bancaires. Le Goodwill s'élevant à CHF 6.8 millions est attribuable à la force de travail spécialisée capable de développer des solutions logicielles pour cartes à puce et aux synergies potentielles dans le cadre de développement de logiciels fondés sur de la technologie cartes à puce. Le Goodwill est alloué à l'unité génératrice de trésorerie «Solutions pour la Télévision numérique».

Le 7 mars 2008, le Groupe a clôturé un contrat d'achat d'actifs pour acquérir les actifs de EmbedICs Inc., USA, société active dans les logiciels intégrés, la cryptographie et dans le développement de solutions matérielles et logicielles pour les opérateurs de télévision numérique, pour un prix total de USD 19.2 millions (CHF 20.1 millions) dont USD 17.0 millions (CHF 17.8 millions) ont été réglés en espèces. Le Groupe a créé une nouvelle société: EmbedICs LLC, USA, pour l'acquisition des actifs. Le Goodwill s'élevant à USD 19.1 millions (CHF 20.0 millions) est alloué à l'unité génératrice de trésorerie «Solutions pour la Télévision numérique» et est principalement attribuable aux connaissances spécifiques des employés pour optimiser les systèmes de sécurité et aux synergies permettant au Groupe de réduire ses coûts de développement.

ACCÈS PUBLIC

Le 2 juin 2008, le Groupe a acquis 100% de Skibadge International, France pour un montant en espèces de EUR 1.1 million (CHF 1.7 million) et un paiement conditionnel pouvant atteindre EUR 0.8 million dépendant des objectifs en matière de chiffres d'affaires et marges brutes 2008/2009 et 2009/2010. Skibadge International est un fournisseur d'automates de distribution de tickets de ski. Le Goodwill s'élevant à EUR 1.2 million (CHF 1.9 million) est alloué à l'unité génératrice de trésorerie «Accès public». Il est attribuable à la force de travail et aux synergies potentielles.

Le 22 décembre 2008, le Groupe a acquis 100% de Orcus BVBA, Belgique, pour un montant en espèces de EUR 0.2 million (CHF 0.2 million). Orcus BVBA offre des solutions de contrôle d'accès dans le secteur d'activité des parkings. Le Goodwill s'élevant à CHF 0.7 million est alloué à l'unité génératrice de trésorerie «Accès public» et est principalement lié à la force de travail existante de la société.

MIDDLEWARE & PUBLICITÉ

Le 17 septembre 2008, OpenTV Corp a acquis 100% de Ruzz TV, Australie, pour un montant de AUD 0.3 million (CHF 0.3 million). Cette acquisition est conforme à la stratégie de OpenTV de gagner des opérateurs de réseaux de haut niveau et d'acquérir des talents dans le domaine de l'ingénierie. Le Goodwill s'élevant à USD 0.2 million (CHF 0.2 million) est affecté à l'unité génératrice de trésorerie «Middleware & publicité» et est attribuable à la capacité des employés à développer des solutions technologiques de haute qualité pour les opérateurs.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

Les actifs et passifs agrégés liés aux regroupements d'entreprises de l'année 2008 se présentent comme suit:

En CHF'000	Valeurs comptables de l'entreprise acquise	Juste valeur des actifs nets acquis
Immobilisations corporelles	476	476
Immobilisations incorporelles (sans le goodwill)	3	1 235
Impôts différés	-	137
Actifs financiers et autres actifs immobilisés	37	37
Stocks	451	430
Débiteurs clients	2 259	2 247
Autres actifs circulants	206	206
Liquidités	4 188	4 188
Fournisseurs	-1 276	-1 276
Autres dettes à court terme	-1 412	-1 271
Impôts sur le résultat exigible	-483	-572
Impôts différés	-	-413
Dettes à long terme	-236	-569
Actifs nets	4 213	4 855
Acquisition d'intérêts minoritaires		-
Juste valeur des actifs nets acquis		4 855
Coût d'acquisition:		
- paiement en espèces		31 045
- coût d'acquisition éventuel		2 945
- frais d'acquisition		370
Juste valeur des actifs net acquis		-4 855
Goodwill		29 505
Coût d'acquisition:		
- paiement en espèces		31 045
- frais d'acquisition		370
Liquidités acquises		-4 188
Acquisition de filiales, nette des liquidités acquises		27 227

De plus, le 31 janvier 2008, le Groupe a créé une nouvelle société nommée SkiData Iberica SL avec son distributeur espagnol Siatron, et détient une quote-part d'intérêt s'élevant à 51%. Les 49% restants font l'objet d'options de vente du 01.01.2009 au 31.12.2012 qui permettent au partenaire de vendre sa quote-part d'intérêt dans SkiData Iberica SL et d'options d'achat du 01.01.2013 au 31.12.2014 qui permettent au Groupe d'acquérir les intérêts restants. La valeur de rachat de l'option de vente qui permet au partenaire de vendre ses intérêts s'élève à EUR 1.8 million (CHF 2.7 millions) et est reconnue dans les capitaux propres. Cette nouvelle société distribue les systèmes de parking SkiData. Il résulte de cette transaction une augmentation des intérêts minoritaires de kEUR 784 (kCHF 1 168).

CORRECTION D'ANCIENS PRIX D'ACQUISITION

Le 31 août 2007, le Groupe a acquis 51% de Parking Access Control Technologies SA, Belgique. Les 49% résiduels font l'objet d'un contrat d'achat à terme et seront acquis en plusieurs étapes jusqu'en mars 2010. Cette société a été consolidée en prenant en considération une quote-part au capital de 100% avec une prise en compte d'un paiement conditionnel pour le solde des actions. En 2008, le Groupe a payé un montant en espèces de EUR 0.5 million (CHF 0.7 million) et comme les résultats de la société ont dépassé le plan prévu lors du calcul du paiement conditionnel initial, le paiement conditionnel a été adapté dans le délai d'un an suivant la date d'acquisition afin de refléter la nouvelle estimation de la Direction des montants à payer.

De ce fait, un Goodwill supplémentaire et un paiement conditionnel de CHF 0.8 million a été considéré dans le cadre de l'établissement de ces états financiers 2008.

TRANSACTIONS AVEC DES INTÉRÊTS MINORITAIRES

Le Groupe a acquis des actions supplémentaires de OpenTV Corp pour un montant kCHF 1 049 sur le NASDAQ au cours du premier semestre 2008. Lors du quatrième trimestre 2008, OpenTV Corp a acheté ses propres actions sur le NASDAQ pour un montant de kCHF 1 642. L'achat de ces actions est traité comme transaction avec des intérêts minoritaires pour un montant total payé de kCHF 2 691. Ce montant a été alloué pour kCHF 946 aux résultats non distribués et kCHF 1 745 aux intérêts minoritaires. Les paiements en actions, exercices d'options et droits de conversion pour OpenTV Corp ont généré un résultat de dilution enregistré par les capitaux propres de kCHF 170.

Le 1er janvier 2008, le Groupe a acquis le solde résiduel de 25% de TESC, Test Solution Center GmbH, Allemagne pour un montant en espèces de kCHF 4 144. Cette acquisition est traitée comme une transaction avec des intérêts minoritaires et a été enregistrée dans les résultats non distribués pour kCHF 3 765 et les intérêts minoritaires pour kCHF 379.

CONTRIBUTION ET INFORMATION PRO FORMA INCLUANT LES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES POUR TOUTE L'ANNÉE 2009

La contribution des activités nouvellement acquises au résultat net du Groupe de la date d'acquisition au 31 décembre 2009, s'élève à kCHF -1 173 (2008: kCHF -821).

Au cas où les acquisitions avaient eu lieu le 1er janvier, le chiffre d'affaires et le résultat net de la période auraient été respectivement de kCHF 1 052 519 (2008: kCHF 1 030 940) et kCHF 50 337 (2008: kCHF -8 228).

● 5. DÉSINVESTISSEMENTS

Aucun désinvestissement n'a été effectué en 2009.

SURVENUS EN 2008

Le 8 novembre 2008, SkiData AG a cédé sa participation de 25% au capital de Digital Elektronik GmbH pour un montant de EUR 6.6 millions (CHF 10.5 millions) en espèces après avoir reçu un dividende de EUR 5 millions (CHF 8.0 millions), dégageant une plus-value sur la valeur comptable à la date de cession de EUR 5.5 millions (CHF 8.8 millions).

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

● 6. INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe a adopté IFRS 8, Secteurs Opérationnels avec entrée en vigueur au 1er janvier 2009. IFRS 8 requiert que les secteurs opérationnels soient identifiés sur la base du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel.

Les secteurs opérationnels du Groupe représentent les unités d'affaires stratégiques qui offrent différents produits et services pour lesquels un reporting interne est adressé au principal décideur opérationnel. Le principal décideur opérationnel revoit les rapports internes dans le but d'allouer les ressources aux différents secteurs et mesurer leurs performances.

Le Groupe est opérationnellement organisé sur une base mondiale en 3 secteurs opérationnels:

- Solutions pour la télévision numérique
- Accès public
- Middleware & publicité

Ces secteurs opérationnels, qui font l'objet d'un management reporting interne, peuvent être décrits comme suit:

La division Solutions pour la télévision numérique fournit des solutions ouvertes d'accès conditionnel qui permettent aux opérateurs de télévision numérique et aux fournisseurs de contenu d'offrir des services à forte valeur ajoutée sur une plateforme sécurisée dans le cadre de la télévision à péage.

La division Accès public fournit des systèmes de contrôle d'accès et de services de billetterie pour les remontées mécaniques, parkings, stades, salles de spectacles et événements importants ainsi que des cartes multifonctions pour les universités et grandes entreprises.

La division Middleware & publicité fournit des logiciels middleware, des applications comprenant des solutions avancées pour la publicité, des services interactifs ainsi que des services professionnels pour la télévision numérique et interactive.

Les produits et charges concernant Corporate comprennent les charges afférentes au siège social du Groupe et ceux qui ne sont pas directement attribuables aux divisions spécifiques. Ces éléments sont présentés sous «Produits et charges Corporate non affectés».

L'information sectorielle pour 2009 et 2008 est comme suit:

En CHF'000	Divisions opérationnelles	
	2009	2008
Total des ventes par division	689 906	665 902
Ventes inter-divisions	-4 871	-4 955
Total chiffre d'affaires net avec les tiers	685 035	660 947
Amortissements	-39 512	-43 668
Pertes de valeur	-8 200	-14 986
Résultat opérationnel - sans produits et charges Corporate	67 503	7 266
Produits et charges Corporate non affectés		
Charges d'intérêts et autres produits/(charges) financier(e)s, net		
Résultat provenant des sociétés associées		
Résultat avant impôts		
	31.12.2009	31.12.2008
Total des actifs sectoriels	756 948	804 204

Les charges d'intérêts, autres produits/(charges) financier(e)s, net et le résultat provenant des sociétés associées ne sont pas allouées aux secteurs opérationnels puisqu'il sont gérés de manière centrale. Se référer aux notes 15 et 16 pour des détails sur la perte de valeur de kCHF 8 200 dans le secteur Solutions pour la télévision numérique.

L'indicateur de performance présenté pour mesurer la performance du secteur opérationnel est le résultat opérationnel de la division. Le résultat opérationnel du secteur est basé sur les mêmes principes comptables que ceux du résultat opérationnel consolidé excepté que les ventes inter-divisions sont éliminées uniquement au niveau des comptes de Groupe.

Les transactions inter-divisions sont contractées selon le principe du prix de marché.

Les actifs sectoriels publiés comprennent le total des actifs alloués par division à l'exception des soldes inter-divisions qui sont éliminés. Les investissements dans les sociétés associées et dans les actifs à long-terme ne sont pas fournis au décideur opérationnel et ne sont de ce fait pas publiés par secteur. Les actifs non-alloués comprennent les actifs qui sont gérés de façon centrale. Ils font partie de la réconciliation du bilan.

L'adoption d'IFRS 8 n'a pas eu d'impact significatif sur l'information sectorielle.

Les chiffres comparatifs ont été retraités à des fins de comparaison conformément à IFRS 8.

Accès public		Middleware & publicité		Total	
2009	2008	2009	2008	2009	2008
236 674	240 628	139 235	134 838	1 065 815	1 041 368
-82	-65	-8 519	-8 842	-13 472	-13 862
236 592	240 563	130 716	125 996	1 052 343	1 027 506
-9 415	-7 927	-7 371	-7 093	-56 298	-58 688
-	-	-	-	-8 200	-14 986
16 777	21 587	10 535	10 186	94 815	39 039
				-21 469	-20 539
				-14 098	-35 005
				1 275	10 413
				60 523	-6 092
31.12.2009	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2008
205 562	200 588	286 056	278 161	1 248 566	1 282 953

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

Les actifs sectoriels réconcilient au bilan comme suit:

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
Total des actifs sectoriels	1 248 566	1 282 953
Liquidités	6 866	7 018
Autres actifs circulants	81	1 764
Actifs financiers et autres actifs immobilisés	2 659	2 630
Total de l'actif du Groupe	1 258 172	1 294 365

INFORMATION GEOGRAPHIQUE

Le pays de domicile de la société est la Suisse. Le chiffre d'affaires réalisés par le Groupe avec des clients tiers et l'information relative aux actifs à long terme est présentée ci-après:

En CHF'000	Chiffres d'affaires net avec les tiers		Actifs immobilisés	
	2009	2008	31.12.2009	31.12.2008
Suisse	41 998	46 171	245 821	190 568
Etats-Unis	162 262	164 614	133 607	139 831
Italie	96 886	74 353	1 108	726
France	92 345	93 241	18 665	41 252
Royaume Uni	66 516	79 570	632	640
Allemagne	66 087	63 410	6 568	6 798
Reste du monde	526 249	506 147	59 146	56 618
	1 052 343	1 027 506	465 547	436 433

Les actifs à long terme ne comprennent pas les instruments financiers, les actifs d'impôt différés et les actifs liés aux avantages du personnel.

Les ventes sont localisées sur la base du lieu de situation du client.

INFORMATION SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Aucun client pris de manière individuelle n'a représenté plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

CATEGORIES DE CHIFFRE D'AFFAIRES

En CHF'000	2009	2008
Ventes de biens	590 821	635 266
Prestations de services	288 093	235 024
Redevances et licences	173 429	157 216
	1 052 343	1 027 506

● 7. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

En CHF'000	2009	2008
Contributions gouvernementales	7 414	6 725
Règlement de litiges	–	122
Gains/(Pertes) sur ventes d'immobilisations	-1 707	-779
Autres	2 726	3 376
	8 433	9 444

● 8. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

En CHF'000	2009	2008
Développement et frais d'ingénierie	50 128	53 832
Frais de voyages, de repas et de logement	34 132	32 068
Frais légaux et de consultants	36 138	42 404
Frais administratifs	29 473	25 219
Frais d'immeuble et d'infrastructure	31 381	30 010
Frais de marketing et de vente	14 356	34 717
Impôts autres que les impôts sur le bénéfice	7 682	6 342
Assurances, frais de véhicules et autres	24 360	20 637
	227 650	245 229

● 9. AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEURS

En CHF'000	Note	2009	2008
Terrains et immeubles	15	8 655	5 215
Equipements et machines	15	31 538	55 067
Total amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles		40 193	60 282
Brevets, logiciels et autres	16	24 305	13 392
Total amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles		24 305	13 392
Total amortissements et pertes de valeur sur immobilisations		64 498	73 674

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

● 10. CHARGE D'INTERETS

En CHF'000	Note	2009	2008
Charge d'intérêts:			
– Emprunt obligataire convertible 2005–2012	28	11 391	11 238
– Autres et frais bancaires		3 049	4 866
		14 440	16 104

● 11. AUTRES PRODUITS/(CHARGES) FINANCIER(E)S, NET

En CHF'000	Note	2009	2008
Produits d'intérêts		4 768	10 174
Gains/(pertes) sur instruments dérivés sur devises ne qualifiant pas pour la comptabilité de couverture		-3 055	-16 000
Gains/(pertes) de change financier(e)s, net	13	-1 121	-13 643
Autres		-250	568
		342	-18 901

Des variations de juste valeur de kCHF -165 (2008: kCHF -275) pour les actifs financiers disponibles à la vente ont été comptabilisées par les capitaux propres alors que kCHF 0 (2008: kCHF -63) ont été ressortis des capitaux propres et reconnus par le compte de résultat.

Les produits dérivés sur devises qui ne remplissent pas les conditions de la comptabilité de couverture sont détenus à des fins de transaction. Leur modification de juste valeur s'élève à kCHF -3 055 (2008: kCHF -16 000) et est présentée sous Gains/(pertes) sur instruments dérivés sur devises ne remplissant pas les conditions de la comptabilité de couverture.

● 12. IMPOTS SUR LE RESULTAT

En CHF'000	Note	2009	2008
Impôts courants sur le résultat		-13 487	-12 202
Impôts différés sur le résultat	18	4 899	11 998
Autres impôts et taxes		-844	-699
		-9 432	-903

Les autres impôts et taxes consistent en de l'impôt à la source étranger non récupérable.

Les impôts calculés sur le résultat avant impôts sont différents du montant théorique qui serait obtenu en utilisant le taux moyen applicable aux bénéfices des diverses sociétés comme suit:

En CHF'000	2009	2008
Résultat avant impôts	60 523	-6 092
Impôts calculés au taux domestique applicable aux bénéfices dans les pays respectifs	-16 721	2 225
Bénéfices non soumis à l'impôt ou imposés à un taux réduit	3 355	3 266
Effet de l'utilisation des pertes fiscales et différences temporaires précédemment non-reconnues	8 942	16 651
Effet des amortissement et de la non-reconnaissance de pertes fiscales et différences temporaires actives	-2 926	-18 889
Effets des charges fiscalement non déductibles	-1 363	-340
Effet des ajustements liés à de précédents exercices	-17	-673
Effet des impôts à la source non-récupérables	-844	-699
Autres	142	-2 444
Impôts sur le résultat	-9 432	-903

Le résultat avant impôt comprend l'intégralité du résultat avant impôt de filiales non détenues à 100% dont les impôts sont payés par leurs actionnaires puisqu'il s'agit de sociétés fiscalement transparentes. Ceci a pour effet que le bénéfice avant impôt comprend le 100% du résultat avant impôt de ces filiales alors que seules les quote-parts d'impôts relatives aux pourcentages de détention sont constatés dans le compte de résultat en raison de structures fiscales particulières. Si le Groupe avait dû reconnaître le 100% des impôts lié à ces filiales, l'impact théorique se serait élevé à kCHF -127 (2008: -2 376). Il est présenté sous la rubrique «Autres» dans le tableau ci-dessus.

Le taux pondéré moyen d'impôt est de 27.63% (2008: 36.52%). La diminution du taux d'impôt est principalement attribuable au changement de la profitabilité des entreprises dans les pays respectifs d'une part et dans les sociétés à régimes fiscaux particuliers d'autre part.

● 13. RESULTAT NET DE CHANGE

Les différences de change enregistrées dans le compte de résultat sont les suivantes:

En CHF'000	2009	2008
Chiffre d'affaires net	3 274	-14 071
Matières premières et consommables utilisés	-1 512	6 429
Autres produits/(charges) financier(e)s, net	-1 121	-13 643
Total différence de change	641	-21 285

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

● 14. RESULTAT PAR ACTION

RESULTAT DE BASE PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation durant l'exercice. Le nombre d'actions en circulation se détermine en déduisant le nombre moyen d'actions achetées et détenues comme actions propres du nombre total d'actions émises.

En CHF'000	2009	2008
Résultat net attribuable aux actions au porteur	44 715	-13 350
Résultat net attribuable aux actions nominatives	4 265	-1 295
Total résultat net attribuable aux actionnaires	48 980	-14 645
Moyenne pondérée des actions au porteur en circulation	48 535 674	47 730 808
Moyenne pondérée des actions nominatives en circulation	46 300 000	46 300 000
Résultat de base par actions (en CHF)		
Actions au porteur	0.9213	-0.2797
Actions nominatives	0.0921	-0.0280

RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le bénéfice dilué par action tient compte de toutes les dilutions potentielles du résultat par action provenant de la dette convertible et du plan d'options sur les actions Kudelski SA.

En CHF'000	2009	2008
Résultat net attribuable aux actionnaires	48 980	-14 645
Elimination de la charge d'intérêt liée à l'emprunt convertible*	-	-
Impact fiscal sur ajustements ci-dessus	-	-
Résultat net utilisé pour déterminer le résultat dilué par action	48 980	-14 645
Dont:		
- attribuable aux actions au porteur	44 715	-13 350
- attribuable aux actions nominatives	4 265	-1 295
Moyenne pondérée du nombre d'actions au porteur en circulation	48 535 674	47 730 808
Ajustement pour effets dilutifs potentiels sur actions au porteur:		
- options*	763	-
- emprunt obligataire convertible*	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions au porteur retenu pour le calcul du résultat par action dilué	48 536 437	47 730 808
Nombre moyen pondéré d'actions nominatives retenu pour le calcul du résultat par action dilué	46 300 000	46 300 000
Résultat dilué par action (en CHF)		
Actions au porteur	0.9213	-0.2797
Actions nominatives	0.0921	-0.0280

* 5 225 440 équivalent d'actions (2008: 5 225 440) relatifs à l'emprunt convertible n'ont pas été pris en considération pour le calcul du résultat dilué par actions car ils n'étaient pas dilutifs. En 2008, le plan d'options des employés n'était pas dilutif puisque le prix d'exercice des options était plus élevé que la valeur annuelle moyenne en bourse des actions.

● 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent comme suit:

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
Terrains et immeubles	74 672	79 694
Equipements et machines	71 174	85 843
	145 846	165 537

TERRAINS ET IMMEUBLES

En CHF'000	Terrains	Immeubles	Aménagement des locaux	Construction en cours	Total
Valeurs brutes au coût historique					
Au 1er janvier 2008	15 794	81 900	12 677	163	110 534
Investissements		1 630	4 439	1 531	7 600
Cessions et sorties		-2 787	-456	-	-3 243
Modification de périmètre de consolidation		105	58	-	163
Différence de conversion	-139	-1 905	-287	-2	-2 333
Reclassement et autres		-	-	107	107
Au 1er janvier 2009	15 655	78 943	16 431	1 799	112 828
Investissements	-	2 070	1 946	536	4 552
Cessions et sorties	-10	-342	-205	-	-557
Différence de conversion	-4	-50	-157	3	-208
Reclassement et autres	-	-	-	-559	-559
Au 31 décembre 2009	15 641	80 621	18 015	1 779	116 056
Amortissements et pertes de valeur cumulés					
Au 1er janvier 2008	-	-20 359	-9 596	-	-29 955
Amortissement ordinaire	-	-3 488	-1 727	-	-5 215
Reprise d'amortissements sur cessions et sorties	-	472	456	-	928
Modification de périmètre de consolidation	-	-90	-	-	-90
Différence de conversion	-	1 084	114	-	1 198
Au 1er janvier 2009	-	-22 381	-10 753	-	-33 134
Amortissement ordinaire	-	-3 509	-2 411	-	-5 920
Pertes de valeur constatées	-	-955	-	-1 779	-2 734
Reprise d'amortissements sur cessions et sorties	-	94	205	-	299
Différence de conversion	-	39	66	-	105
Au 31 décembre 2009	-	-26 712	-12 893	-1 779	-41 384
Valeurs nettes au 31 décembre 2008	15 655	56 562	5 678	1 799	79 694
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	15 641	53 909	5 122	0	74 672
Durée de vie en années	Infini	10-50	4-8		

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
Valeur d'assurance incendie des immeubles	94 581	90 079
Immeuble du Groupe détenus en droit de superficie distinct et permanent	4 473	4 160

La perte de valeur sur la rubrique construction en cours résulte principalement de l'abandon d'un projet de construction.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

MACHINES ET EQUIPEMENTS

En CHF'000	Equipements techniques et machines	Autres immobilisations	Total
Valeurs brutes au coût historique			
Au 1er janvier 2008	226 620	15 590	242 210
Investissements	51 417	1 696	53 113
Cessions et sorties	-71 785	-661	-72 446
Modification de périmètre de consolidation	1 006	291	1 297
Différence de conversion	-9 756	-237	-9 994
Reclassement et autres	-	-816	-816
Au 1er janvier 2009	197 502	15 862	213 363
Investissements	21 701	1 628	23 329
Cessions et sorties	-21 190	-1 078	-22 268
Modification de périmètre de consolidation	-	22	22
Différence de conversion	-967	-135	-1 102
Reclassement et autres	12 743	-304	12 439
Au 31 décembre 2009	209 789	15 995	225 783
Amortissements et pertes de valeur cumulés			
Au 1er janvier 2008	-135 086	-10 107	-145 193
Amortissement ordinaire	-38 293	-1 789	-40 082
Pertes de valeur constatées	-14 931	-55	-14 986
Reprise d'amortissements sur cessions et sorties	67 452	354	67 805
Modification de périmètre de consolidation	-758	-136	-894
Différence de conversion	5 328	499	5 828
Au 1er janvier 2009	-116 287	-11 234	-127 521
Amortissement ordinaire	-30 108	-1 315	-31 423
Pertes de valeur constatées	-116	-	-116
Reprise d'amortissements sur cessions et sorties	19 169	1 051	20 220
Différence de conversion	766	75	841
Reclassement et autres	-16 663	52	-16 611
Au 31 décembre 2009	-143 239	-11 371	-154 610
Valeurs nettes au 31 décembre 2008	81 215	4 628	85 843
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	66 550	4 624	71 174
Durée de vie en années	2-10	4-7	

Les équipements techniques et machines comprennent les actifs mis à disposition de clients générant des revenus récurrents. Les pertes de valeur constatées en 2009 et 2008 ont été principalement enregistrées sur des actifs mis à la disposition de clients en raison du remplacement de ces actifs. Reclassement et autres comprend un montant net de kCHF 4 040 résultant de la vente aux clients d'actifs mis à leur disposition. Cette opération est traitée comme un flux opérationnel dans le tableau de flux de trésorerie.

En CHF'000

31.12.2009 31.12.2008

Valeur d'assurance incendie des équipements et machines

132 765 128 350

● 16. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En CHF'000	Technolo- gie	Liste de clients et marques	Logiciels	Goodwill	Autres	Total
Valeurs brutes au coût historique						
Au 1er janvier 2008	73 117	3 921	25 446	132 302	86	234 872
Investissements	18 314	–	7 321	–	202	25 837
Cessions et sorties	-51	–	-4 038	–	–	-4 089
Modification de périmètre de consolidation	789	271	–	30 337	174	31 571
Différence de conversion	-2 416	-237	-973	-7 529	-57	-11 211
Reclassement et autres	–	–	710	–	–	710
Au 1er janvier 2009	89 753	3 955	28 465	155 111	405	277 689
Investissements	10 671	–	14 327	399	456	25 853
Cessions et sorties	-1	-1	-1 754	–	-627	-2 383
Modification de périmètre de consolidation	1 485	–	–	–	–	1 485
Différence de conversion	-744	-62	-206	-5 160	13	-6 159
Reclassement et autres	–	–	788	–	–	788
Au 31 décembre 2009	101 164	3 892	41 620	150 350	247	297 273
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
Au 1er janvier 2008	-12 385	-629	-17 655	–	-86	-30 755
Amortissement ordinaire	-8 473	-528	-4 339	–	-52	-13 392
Reprise d'amortissements sur cessions et sorties	51	–	4 033	–	–	4 084
Différence de conversion	531	44	940	–	6	1 520
Au 1er janvier 2009	-20 276	-1 113	-17 021	–	-133	-38 543
Amortissement ordinaire	-10 017	-531	-8 348	–	-59	-18 955
Pertes de valeur constatées	-5 350	–	–	–	–	-5 350
Reprise d'amortissements sur cessions et sorties	7	–	1 702	–	–	1 709
Différence de conversion	335	42	129	–	1	507
Reclassement et autres	–	–	-116	–	–	-116
Au 31 décembre 2009	-35 301	-1 602	-23 654	–	-191	-60 748
Valeurs nettes au 31 décembre 2008	69 477	2 842	11 444	155 111	272	239 146
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	65 863	2 290	17 966	150 350	56	236 525
Durée de vie en années	5–10	5–10	3–4	Infini	4	

Les immobilisations incorporelles avec une durée de vie utile infinie font l'objet d'un test de perte de valeur annuel. Les Goodwill sont alloués pour les tests de perte de valeur à leurs unités génératrices de trésorerie qui dans le cadre du Groupe représentent les divisions. kCHF 112 051 (2008: kCHF 115 988) ont été alloués à Middleware & publicité, kCHF 32 980 (2008: kCHF 33 786) à Solutions pour la Télévision numérique et kCHF 5 319 (2008: kCHF 5 337) à la division Accès public.

La valeur utile du Goodwill attribué à Middleware & publicité a été déterminée sur la base de projections de flux de trésorerie portant sur une période de cinq ans (2008: 4 ans) qui ont été approuvées par le Management du Groupe et un taux de coût moyen pondéré du capital de 12.0% (2008: 12.0%). Les flux de trésorerie au-delà de la période de cinq ans (2008: 4 ans) ont été extrapolés sur la base d'un taux de croissance annuelle de 3.0% (2008: 3.0%). Le Management estime que des changements raisonnables dans les postulats de base pour la détermination de la valeur utile n'auraient que peu d'impact sur la valeur présentée au bilan. Etant donné que le résultat opérationnel et les flux de trésorerie nets budgétés en 2010 pour les secteurs de la Télévision numérique et Accès public sont supérieurs aux valeurs comptables des Goodwill affectés à ces unités génératrices de trésorerie, ces valeurs ne doivent pas faire l'objet d'une perte de valeur.

Les pertes de valeur constatées en 2009 concernent des technologies dont les flux de trésorerie futurs sont devenus incertains.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

● 17. PARTICIPATION DANS DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

En CHF'000	2009	2008
Au 1er janvier	5 563	10 700
Acquisition de sociétés associées	741	4 206
Part au bénéfice/(perte)	1 275	1 645
Dividendes reçus	-780	-8 750
Valeur comptable d'une société associée à la date de vente	-	-1 727
Différence de conversion	-146	-511
Au 31 décembre	6 653	5 563

Les intérêts du Groupe aux principales sociétés associées dont aucune n'est cotée sont comme suit:

Raison sociale des sociétés affiliées	Activité	Intérêts détenus	
		2009	2008
Digital Elektronik GmbH, Autriche	Fabrication de composants électroniques	0%	0%
APT-SkiData Ltd, Grande-Bretagne	Distributeur du secteur accès public	26%	26%
SkiData Parking Systems, Hong-Kong	Distributeur du secteur accès public	26%	26%
SKIDATA India Private Limited, Inde	Distributeur du secteur accès public	49%	26%
Resort Technology Partners LLC, USA	Distributeur du secteur accès public	25%	25%
Ticketcorner Holding AG	Distribution événementielle et billetterie	28%	28%

INFORMATION FINANCIERE SUCCINCTE DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
Total de l'actif	134 402	143 925
Total des fonds étrangers	140 132	147 991
Actifs nets	-5 729	-4 066
Part du Groupe aux actifs nets des sociétés associées	6 653	5 563
	2009	2008
Chiffre d'affaires net	81 126	140 499
Résultat de la période	685	976
Part du Groupe au résultat des sociétés associées pour la période	1 275	10 413

La part du Groupe dans les actifs nets consolidés de sa société associée Ticketcorner Holding SA, qui a fait l'objet d'un ajustement pour la part non réalisée par le groupe de ces actifs nets réévalués, est négative. Le Groupe n'ayant pas d'obligation légale ou implicite envers sa société associée, sa part négative à l'actif net n'a pas été prise en considération. Le Groupe commencera à reconnaître sa part aux profits ultérieurs dès que la valeur ajustée des actifs nets de Ticketcorner sera positive.

La part du Groupe aux résultats des sociétés associées en 2008 comprend le gain sur la vente de la participation de 25% dans Digital Elektronik GmbH, qui s'élevait à kCHF 8 767 et qui correspond à la différence entre le prix de vente de kCHF 10 494 et la part du Groupe dans les actifs nets de la société associée à la date de cession de kCHF 1 727. Des informations supplémentaires sont décrites à la note 5.

● 18. IMPOTS DIFFERES

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit légal de payer le solde des actifs et passifs d'impôts courants et lorsque les impôts différés relèvent de la même juridiction fiscale.

Les montants correspondants sont:

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
Impôts différés actifs	57 206	51 856
Impôts différés passifs	-5 693	-5 088
	51 513	46 768

Les mouvements d'impôts différés sur la charge d'impôt sur le bénéfice se déterminent comme suit:

En CHF'000	Note	2009	2008
Au 1er janvier		46 768	35 280
Différences de change		-154	-234
Impact des regroupements d'entreprises		-	-276
Compte de résultat (charge)/produit	12	4 899	11 998
Au 31 décembre		51 513	46 768

Les variations brutes des impôts différés actifs et passifs au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes actifs et passifs de la même juridiction fiscale, se déterminent comme suit:

En CHF'000	Au 1er janvier 2009	Imputés au compte de résultat	Regroupements d'entreprises	Ecart de conversion	Au 31 décembre 2009
Actifs d'impôts différés liés					
- à des immobilisations incorporelles	18 399	8 234	-	71	26 704
- aux provisions à titre d'avantages du personnel	4 396	819	-	-5	5 210
- à des pertes fiscales	19 992	-3 423	-	-16	16 553
- à des provisions et autres éléments fiscalement déductibles lors du paiement	4 976	1 387	-	-222	6 141
- à l'élimination de profits internes	3 756	-303	-	-48	3 405
- autres	565	-148	-	-3	414
Total actifs d'impôts différés (brut)	52 084	6 566	-	-223	58 427
Passifs d'impôts différés liés					
- aux sociétés associées et aux provisions sur sociétés du Groupe	-3 638	446	-	-12	-3 204
- aux provisions et à des amortissements accélérés	-835	-1 524	-	66	-2 293
- autres	-843	-589	-	15	-1 417
Total passif d'impôts différés (brut)	-5 316	-1 667	-	69	-6 914
Total impôts différés actifs/(passifs), net	46 768	4 899	-	-154	51 513

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

Et pour l'exercice précédent:

En CHF'000	Au 1er janvier 2008	Imputés au compte de résultat	Regroupements d'entreprises	Ecart de conversion	Au 31 décembre 2008
Actifs d'impôts différés liés					
- à des immobilisations incorporelles	16 748	1 681	-	-30	18 399
- aux provisions à titre d'avantages du personnel	3 926	496	41	-67	4 396
- à des pertes fiscales	15 049	4 944	-	-1	19 992
- à des provisions et autres éléments fiscalement déductibles lors du paiement	1 086	4 032	-	-142	4 976
- à l'élimination de profits internes	3 623	471	-	-338	3 756
- autres	29	558	-	-22	565
Total actifs d'impôts différés (brut)	40 461	12 182	41	-600	52 084
Passifs d'impôts différés liés					
- aux sociétés associées et aux provisions sur sociétés du Groupe	-4 567	695	-	234	-3 638
- aux provisions et à des amortissements accélérés	-594	-	-317	76	-835
- autres	-20	-879	-	56	-843
Total passif d'impôts différés (brut)	-5 181	-184	-317	366	-5 316
Total impôts différés actifs/(passifs), net	35 280	11 998	-276	-234	46 768

PERTES FISCALES NON CONSIDEREES COMME ACTIF D'IMPOT

A la date de bouclage, le Groupe bénéficie de pertes fiscales et différences temporaires actives non utilisées de CHF 789.1 millions (2008: 775.0 millions) pouvant être compensées avec des futurs bénéfiques. Un actif d'impôt a été constaté sur un montant de CHF 242.2 millions (2008: CHF 205.2 millions) de ces pertes fiscales et différences temporaires actives. Aucun actif d'impôt n'a été constaté sur le solde de CHF 546.9 millions (2008: CHF 569.8 millions) en raison de l'imprévisibilité des flux de bénéfices futurs. Le montant des pertes fiscales déductibles qui n'ont pas été constatées comme actif d'impôt, avec leur date d'échéance, se compose comme suit:

En CHF million	2009	2008
Echéance à:		
Un an	0.2	0.2
Deux ans	1.3	0.2
Trois ans	0.8	-
Quatre ans	1.7	-
Cinq ans	5.6	5.2
Plus de cinq ans	537.3	564.2
Total	546.9	569.8

● 19. ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS IMMOBILISES

En CHF'000	Note	31.12.2009	31.12.2008
Actifs financiers disponibles à la vente:			
– instruments de capitaux propres non cotés (niveau 3)		2 705	2 672
– titres en portefeuille (niveau 1)	23	10 199	1 260
Prêts – tiers		2 576	5 158
Prêts – parties liées		150	24 114
Coûts de contrats différés (part à long terme)		76 523	26 188
Autres		4 856	3 803
		97 009	63 195

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de cotation sur un marché actif, dont la juste valeur ne peut pas être mesurée de façon fiable et sont évalués au coût d'acquisition déduction faite des pertes de valeur pour kCHF 2 705 (2008: kCHF 2 672) ainsi que des titres en portefeuille pour kCHF 10 199 (2008: 1 260) dont l'échéance est à plus de douze mois. Les prêts tiers et parties liées sont évalués au coût amorti. En 2008, les prêts à des parties liées comprenaient un prêt accordé à Ticketcorner AG pour kCHF 19 715 qui portait intérêt à un taux de 8% et comprenait des intérêts courus pour kCHF 4 149. Ce prêt a été classifié à court terme en 2009 (note 22). La partie restante des prêts à des parties liées s'élevant à kCHF 150 (2008: kCHF 250) comprend la part non-éliminée d'un prêt accordé à une coentreprise portant intérêt à 4% (2008: 4%). Le taux d'intérêt effectif sur les prêts tiers est de 2.25% (2008: 4.83%). La rubrique «autres» est principalement constituée de dépôts de garantie.

● 20. STOCKS

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
Matières premières	22 680	13 614
Produits en cours de fabrication	9 952	7 090
Produits finis	49 644	76 646
	82 276	97 350

Les abattements sur stocks enregistrés à charge du compte de résultat s'élèvent à kCHF 12 765 (2008: kCHF 3 984) et kCHF 1 040 (2008: kCHF 2 924) ont fait l'objet d'une reprise de provision.

Les variations de stock de produits finis et en fabrication compris dans le coût des matières premières et consommables utilisés s'élèvent à kCHF 13 567 (2008: kCHF 403).

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

● 21. DEBITEURS CLIENTS

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
Débiteurs tiers	302 361	355 978
A déduire: Provision pour débiteurs douteux	-26 754	-21 839
Débiteurs parties liées	6 286	11 705
Total débiteurs clients – net	281 893	345 844
Montants dus par les clients pour les travaux sur contrats sous déduction d'une provision de kCHF -1 860 (2008: kCHF -1 252)	10 126	8 088
Total	292 019	353 932

Une analyse de solvabilité est effectuée et des limites de crédit sont déterminées avant d'accepter un nouveau client. Les limites de crédit et les analyses de solvabilité sont revues périodiquement. De plus, pour les transactions à faible valeur ajoutée, le Groupe travaille généralement avec des conditions « back to back ».

Le tableau ci-après résume les mouvements liés aux provisions pour pertes sur débiteurs douteux:

En CHF'000	2009	2008
Au 1er janvier	-21 839	-7 851
Modification de périmètre de consolidation	–	-60
Provision pour débiteurs douteux imputées au compte de résultat	-13 084	-16 743
Utilisation	1 883	762
Reprise	6 217	1 720
Différence de conversion	69	333
Au 31 décembre	-26 754	-21 839

La création et la dissolution de provision pour pertes sur débiteurs sont comptabilisées en autres charges d'exploitation (frais de vente) au compte de résultat. Les provisions constituées pour perte de valeur sur débiteurs s'élèvent à kCHF -13 084 (2008: kCHF -16 743). Les montants chargés en provision pour perte de valeur sont annulés lorsqu'il n'y a plus d'espoir de recevoir un montant en espèces.

Le tableau ci-après détaille l'ancienneté des créances qui ne sont pas échues conformément aux termes contractuels et celles qui sont échues mais qui n'ont pas fait l'objet d'une provision pour perte de valeur:

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
Non échu	168 605	133 958
Echu et non provisionné:		
– retard n'excédant pas un mois	55 410	75 655
– retard compris entre un et trois mois	34 050	79 931
– retard compris entre trois et six mois	12 212	44 814
– retard compris entre six et douze mois	6 451	7 971
– retard supérieur à un an	5 165	3 515
Total débiteurs clients, net	281 893	345 844

● 22. AUTRES ACTIFS CIRCULANTS

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
Prêts tiers – part à court terme	3 430	6 055
Prêts parties liées – part à court terme	26 525	–
Charges payées d'avance	5 907	8 284
Produits à recevoir	4 361	3 933
Créance à recevoir d'institutions publiques	20 379	22 562
Avances aux fournisseurs et employés	8 915	7 690
Coûts de contrats différés (part à court terme)	18 529	10 042
Autres créances	4 795	2 408
	92 841	60 974

Les prêts sont évalués au coût amorti. Le taux d'intérêt effectif sur les prêts à court terme est de 10.1% (2008: 5.6%). Les prêts à des parties liées comprennent le prêt accordé à Ticketcorner AG dont l'échéance est inférieure à 12 mois et le principal porte sur un montant de kCHF 19 715 et comprend des intérêts courus pour kCHF 6 810. En 2008, ce prêt figurait dans les actifs à long terme.

● 23. ACTIFS FINANCIERS

En CHF'000	Note	31.12.2009	31.12.2008
Actifs financiers détenus à des fins de transaction:			
– instruments financiers dérivés	36	–	681
Actifs financiers disponible à la vente:			
– titres en portefeuille (niveau 1)		37 658	8 312
		37 658	8 993

Les titres en portefeuille disponibles à la vente comprennent:

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
Corporate debt securities	17 923	4 719
Asset-backed securities	403	915
Money market	8 144	961
US agency debt securities	–	1 071
Certificats de dépôts	8 739	1 355
Bons du trésor US	12 648	551
	47 857	9 572
dont:		
– court terme	37 658	8 312
– long terme	10 199	1 260
	47 857	9 572

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

● 24. LIQUIDITES

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
Liquidités	179 099	224 065
Placements à court terme	31 040	23 754
	210 139	247 819

Le taux d'intérêt effectif sur les placements à court terme a été de 0.6% (2008: 2.7%); ces dépôts ont une échéance moyenne de 30 jours. Le Groupe ne traite qu'avec des établissements bancaires de premier ordre.

● 25. CAPITAL-ACTIONS

COMPOSITION DU CAPITAL-ACTIONS

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
48'563'478 / 47'765'974 actions au porteurs, valeur nominale CHF 10	485 635	477 660
46'300'000 actions nominatives, valeur nominale CHF 1	46 300	46 300
	531 935	523 960

Les actions nominatives ne sont ni négociées ni cotées sur un marché boursier. Les actions au porteur ont été cotées au marché principal de la SIX depuis le 2 août 1999 (ticker: KUD, numéro de valeur: 1 226 836; ISIN CH0012268360).

CAPITAL-ACTIONS AUTORISE

En CHF'000	2009	2008
3'768'164 actions au porteurs, valeur nominale CHF 10	37 682	37 682
3'200'000 actions nominatives, valeur nominale CHF 1	3 200	3 200
Capital-actions autorisé au 31 décembre	40 882	40 882

Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions en une ou plusieurs étapes, jusqu'au 22 avril 2010 en vue de l'acquisition d'entreprises ou de parties d'entreprises.

CAPITAL-ACTIONS CONDITIONNEL

En CHF'000	2009	2008
Capital-actions conditionnel au 1er janvier	107 478	109 844
Augmentation du capital-actions conditionnel	10 000	-
Plan d'achat d'actions	-134	-450
Exercice des options accordées aux employés	-4	-
Actions distribuées aux collaborateurs	-7 837	-1 916
Capital-actions conditionnel au 31 décembre	109 503	107 478
et peut être utilisé au 31 décembre comme suit:		
- Emprunt convertible:		
10'000'000 actions au porteur, valeur nominale CHF 10	100 000	100 000
- Options ou souscription d'actions en faveur des employés:		
950'278 / 747'782 actions au porteurs, valeur nominale CHF 10	9 503	7 478
	109 503	107 478

L'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2005 a approuvé l'augmentation du capital-actions conditionnel jusqu'à un montant maximum de CHF 100 000 000, au moyen de l'émission de 10 000 000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 10, à libérer au fur et à mesure de l'exercice des droits de conversion liés à des obligations d'emprunt de Kudelski SA ou de ses filiales. De plus, l'assemblée générale ordinaire 2008 a approuvé une augmentation du capital-actions conditionnel pour l'exercice d'options ou de souscription d'actions en faveur des employés pour un montant maximal de CHF 17 477 820 au moyen de 1 747 782 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 10.

● **26. PROPRES ACTIONS**

	Nombre d'actions au porteur	Valeur comptable en CHF '000
Au 1er janvier 2008, 31 décembre 2008 et 2009	20 155	380

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

● 27. DETTES FINANCIERES A LONG TERME

En CHF'000	Note	31.12.2009	31.12.2008
Emprunts bancaires		54 759	36 537
Emprunt obligataire convertible 2005/2012 non subordonné de CHF 350 millions à 1.625%	28	333 346	327 643
		388 105	364 180

Le taux d'intérêt effectif sur les emprunts bancaires à long terme a été de 3.1% (2008: 4.8%).

● 28. EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE 2005/2012

Le 5 octobre 2005, Kudelski Financial Services Holding SCA a émis un emprunt obligataire convertible non subordonné de CHF 350 000 000 échéant en 2012. Il est convertible en actions au porteur de Kudelski SA. Chaque obligation a une valeur nominale de CHF 5 000 et est convertible en actions au porteur de Kudelski SA d'une valeur nominale de CHF 10 au prix de CHF 67.76. Les porteurs d'obligations peuvent demander la conversion dès le 1er janvier 2006 jusqu'au 12 septembre 2012. L'emprunt peut être dénoncé et remboursé au pair après le 5 octobre 2010, si l'obligation convertible se traite à 110% ou plus. Si les obligations ne sont pas converties avant la date d'échéance, elles seront remboursées au pair. La charge d'intérêt sur les obligations est calculée selon la méthode du rendement effectif sur la base d'un taux d'intérêt de 3.2%.

Suite au paiement d'un dividende extraordinaire intervenu au 30 mai 2007, le prix de conversion a été porté à CHF 66.98 par action au porteur.

L'emprunt obligataire convertible est présenté comme suit aux dates de bouclage:

En CHF'000	2009	2008
Valeur nominale des obligations émises le 5 octobre 2005	350 000	350 000
Frais d'émission	-5 719	-5 719
Option de conversion incluse aux capitaux propres	-34 087	-34 087
Dettes à l'enregistrement initial au 5 octobre 2005	310 194	310 194
Charge d'intérêts cumulée au 1er Janvier	18 792	13 242
Charge d'intérêts	11 391	11 238
Intérêts payés	-5 688	-5 688
Intérêts courus (part à court terme)	-1 343	-1 343
Dettes au 31 décembre	333 346	327 643

Les frais d'émission se sont élevés à kCHF 6 337 dont kCHF 618 ont été attribués à l'option de conversion et déduits des capitaux propres.

La charge d'intérêt ci-avant se présente comme suit:

En CHF'000	2009	2008
Intérêt de base (1.625%)	5 688	5 688
Répartition du coût de l'option de conversion	4 886	4 733
Charge d'intérêts effective (taux d'intérêt effectif de 3.2%)	10 574	10 421
Répartition des frais d'émissions	817	817
Charge d'intérêts	11 391	11 238

● 29. PROVISION A TITRE D'AVANTAGES DU PERSONNEL

En plus des assurances sociales régies par la loi, le Groupe finance en Suisse un plan de prévoyance indépendant. En Suisse, tous les collaborateurs sont couverts par ce plan de prévoyance, qui est un plan en primauté des prestations au sens d'IAS 19. Les engagements de retraite sont basés sur les contributions, estimés à un pourcentage du salaire et ajustés en fonction de l'âge de l'employé. Le partage entre la part employé et employeur est approximativement de 46% et 54%. En plus des engagements de retraite, le plan de prévoyance prévoit une couverture pour les risques décès et invalidité. Les actifs et les engagements du plan de prévoyance sont revus chaque année par un actuaire indépendant.

Dans certains pays, le Groupe est soumis à des avantages du personnel liés aux fins de rapport de travail et aux primes d'ancienneté traités comme un régime à prestation définies selon IAS 19.

Les actifs des plans de prévoyance ont été évalués à la valeur de marché. Les engagements ont été évalués avec la méthode du «Coût Unitaire Projeté».

Le tableau suivant donne un aperçu de la situation financière et du montant de l'actif/passif net qui est reconnu dans le bilan:

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007	01.01.2007
Valeur de marché des actifs	95 089	75 443	87 081	69 994
Valeur actualisée des engagements	-129 496	-111 687	-107 717	-99 328
Couverture financière	-34 407	-36 244	-20 636	-29 334
Gains/(pertes) non reconnus	-9 338	-14 537	-586	-11 721
Actif/(passif) net constaté	-25 069	-21 707	-20 050	-17 613

L'engagement reconnu au passif du bilan au 31 décembre 2009 s'élève à kCHF 25 069 (kCHF 21 707 au 31 décembre 2008).

Selon IAS 19, la charge nette de prévoyance suivante a été enregistrée dans le compte de résultat pour l'exercice 2009 (respectivement 2008):

En CHF'000	2009	2008
Coût des services rendus	-14 075	-13 858
Coût financier	-4 015	-3 848
Rendement attendu des actifs	3 395	4 354
Contributions des employés	5 333	4 979
Amortissement des gains/(pertes)	-387	394
(Charge)/produit de prévoyance	-9 749	-7 979
Différence de conversion	32	611
Contributions de l'employeur	6 355	6 042

La charge nette de prévoyance enregistrée au compte de résultat en 2009 est de kCHF 9 749 (kCHF 7 979 en 2008).

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

Les principales hypothèses utilisées pour le calcul de la charge nette de prévoyance et de la valeur actualisée des engagements pour les années 2009 et 2008 sont les suivantes:

	31.12.2009	31.12.2008
Suisse		
Taux d'escompte	3.25%	3.50%
Taux des augmentations futures des salaires	2.00%	2.00%
Taux des augmentations futures des rentes	1.00%	1.00%
Taux de rendement attendu des actifs à long terme	4.50%	4.50%
Taux de rotation	5.0% en moyenne	4.8% en moyenne
Départ en retraite	selon la législation	selon la législation
Etranger		
Taux d'escompte	5.00%	5.50%
Taux des augmentations futures des salaires	3.32%	3.33%
Taux de rotation	9.3% en moyenne	11.9% en moyenne
Départ en retraite	selon la législation	selon la législation

L'évolution de la valeur actualisée des engagements, de la valeur de marché des actifs et des gains/(pertes) actuariels non reconnus s'établissent comme suit en 2009 et 2008:

A. Evolution de la valeur actualisée des engagements

En CHF'000	2009	2008
Valeur actualisée des engagements au 1.1.	-111 687	-107 717
Coût des services rendus	-14 075	-13 858
Coût financier	-4 015	-3 848
Modification des hypothèses utilisées	-4 876	5 112
Gains/(pertes) actuariels	1 817	3 993
Acquisition	-	-331
Prestations servies	3 308	4 351
Différence de conversion	32	611
Valeur actualisée des engagements au 31.12.	-129 496	-111 687

B. Evolution de la valeur de marché des actifs du plan de prévoyance

En CHF'000	2009	2008
Valeur de marché des actifs du plan de prévoyance au 1.1.	75 443	87 081
Rendement attendu des actifs	3 395	4 354
Contributions des employés	5 333	4 979
Contributions de l'employeur	6 355	6 042
Gains/(pertes) financiers	7 870	-22 662
Prestations (payées)/reçues	-3 307	-4 351
Valeur de marché des actifs du plan de prévoyance au 31.12.	95 089	75 443

C. Evolution des gains/(pertes) actuariels non reconnus

En CHF'000	2009	2008
Gains/(pertes) actuariels non reconnus au 1.1.	-14 537	-586
Amortissements	387	-394
Modification des hypothèses utilisées	-4 876	5 112
Gains/(pertes) actuariels	1 817	3 993
Gains/(pertes) financiers	7 870	-22 662
Gains/(pertes) actuariels non reconnus au 31.12.	-9 339	-14 537

Le rendement effectif des actifs a été de kCHF 11 265 pour l'exercice 2009 (kCHF -18 308 pour l'exercice 2008). La cotisation estimée de l'employeur aux plans de prévoyance pour l'exercice 2010 s'élève à kCHF 6 533.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

La répartition de la valeur de marché des actifs et le rendement attendu par catégorie de placement au 31 décembre 2009 et 2008 sont les suivants:

En CHF'000	Rendement		Rendement	
	Part en % 31.12.2009	attendu 31.12.2009	Part en % 31.12.2008	attendu 31.12.2008
Liquidités	11.3%	2.0%	13.2%	1.5%
Obligations suisses	25.6%	3.3%	31.9%	2.5%
Obligations étrangères	8.5%	3.3%	9.6%	3.9%
Actions suisses	19.7%	7.0%	16.2%	8.3%
Actions étrangères	22.9%	6.5%	18.5%	8.9%
Immeubles	9.4%	4.5%	8.4%	4.4%
Instruments financiers structurés	2.6%	4.5%	2.2%	4.0%
Total	100.0%	4.7%	100.0%	4.8%

30. PROVISIONS

En CHF'000	Provision			Total 2009	Total 2008
	pour restructura- tion	Procès et frais juridiques	Provisions pour garantie		
Au 1er janvier	1 464	2 111	11 428	15 003	16 920
Constitution	-	-	845	845	4 637
Reprise	-	-16	-1 277	-1 293	-2 122
Paiements	-93	-	-4 197	-4 290	-4 109
Effet des regroupements d'entreprises	-	-	-	-	106
Ecart de conversion	-52	-20	-4	-76	-429
Au 31 décembre	1 319	2 075	6 795	10 189	15 003
Dont:					
- court terme	228	515	2 125	2 868	6 994
- long terme	1 091	1 560	4 670	7 321	8 009
	1 319	2 075	6 795	10 189	15 003

PROVISIONS RESTRUCTURATION

Les provisions pour restructuration comprennent principalement des coûts de bail à loyer considérés comme contrats onéreux.

PROCES ET FRAIS JURIDIQUES

Un certain nombre de sociétés du Groupe sont parties à des litiges survenant dans le cadre de la conduite normale des affaires qui peuvent aboutir à des prétentions formulées contre ces dernières. De telles prétentions peuvent ne pas être, en tout ou en partie, couvertes par des assurances. La provision pour procès et frais juridiques est évaluée selon la meilleure estimation de la direction.

PROVISIONS POUR GARANTIE

La provision pour garantie comprend un montant de kCHF 4 570 (2008: kCHF 5 120) pour couvrir le risque de remplacement de cartes à puce pour certains clients payant une indemnité périodique pour la sécurité.

● 31. AUTRES DETTES A LONG TERME

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
Coût d'acquisition éventuel – part à long terme	3 000	5 179
Prêts accordés par des tiers	265	250
Autres dettes à long terme	49	–
	3 314	5 429

Les prêts accordés par les tiers portent un intérêt de 4% (2008: 4%).

● 32. DETTES FINANCIERES A COURT TERME

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
Prêts bancaires à court terme	123 175	78 768
Autres dettes financières à court terme	16	136
	123 191	78 904

Le taux d'intérêt effectif moyen payé en 2009 pour les emprunts bancaires à court terme est de 2.45% (2008: 3.83%).

● 33. FOURNISSEURS

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
Fournisseurs tiers	78 185	113 681
Fournisseurs parties liées	645	20
	78 830	113 701

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

● 34. AUTRES DETTES A COURT TERME

En CHF'000		31.12.2009	31.12.2008
Charges à payer		81 599	68 465
Revenu différé		8 938	10 821
Engagement envers les institutions de prévoyance		2 906	1 886
Coût d'acquisition éventuel – part à court terme		2 217	2 344
Autres dettes		28 045	20 506
		123 705	104 022

● 35. AVANCES DES CLIENTS

En CHF'000		31.12.2009	31.12.2008
Montants dus aux clients pour travaux sur contrats		11 200	2 175
Avances des clients		7 374	10 412
		18 574	12 587

● 36. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

En CHF'000	Valeurs contractuelles		Actifs		Passifs	
	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2008
Instruments sur devises (niveau 2)						
– Options sur devises de gré à gré	21 630	16 050	–	681	231	66
– Swaps de devises	10 000	–	–	–	–	–
– Currency Target redemption notes ("TaRN")	–	5 350	–	–	–	2 456
Total des instruments sur devises	31 630	21 400	–	681	231	2 522

Les produits dérivés à court terme sur devises sont conclus afin de couvrir l'exposition en monnaies étrangères. En 2009 et 2008, ils sont classés comme détenus à des fins de transaction. Les échéances contractuelles de tous ces instruments dérivés sont inférieures à un an et les flux de trésorerie entrants et sortants non actualisés sont respectivement de kCHF 31 630 et kCHF 31 175 (2008: kCHF 36 555 et kCHF 37 450).

● 37. TRESORERIE RESULTANT D'ACQUISITIONS D'ACTIVITES

En CHF'000	Notes	2009 Acquisi- tions	2008 Acquisi- tions
Immobilisations corporelles		21	476
Immobilisations incorporelles		1 484	1 235
Impôts différés		–	137
Actifs financiers et autres actifs immobilisés		34	37
Fonds de roulement net		465	-236
Actifs financiers – part à court terme		–	–
Impôts différés		–	-413
Dettes à long terme		-114	-569
Liquidités		33	4 188
Juste valeur des actifs nets acquis pour le Groupe	4	1 923	4 855
Goodwill		–	29 505
Impact lié aux transactions avec des intérêts minoritaires	4	133 143	6 834
Total du coût d'acquisition		135 066	41 194
dont:			
– paiement en espèces		125 884	37 879
– coût d'acquisition éventuel non payé		–	2 945
– frais d'acquisition		9 182	370
		135 066	41 194
Ajusté pour:			
– coût d'acquisition éventuel non payé		–	-2 945
– coût d'acquisition éventuel payé sur acquisitions d'exercices précédents		2 434	725
– Liquidités acquises	4	-33	-4 188
– coût d'acquisition non payé		-3 624	–
– Autres éléments non monétaires transférés au coût d'acquisition		-1 693	–
Flux de trésorerie net cédé sur acquisitions		132 150	34 786

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

● 38. ACTIONNAIRES IMPORTANTS

	<u>Droits de vote</u>		<u>Capital-actions détenu</u>	
	<u>31.12.2009</u>	<u>31.12.2008</u>	<u>31.12.2009</u>	<u>31.12.2008</u>
Pool familial Kudelski	57%	57%	24%	23%

Le pool familial Kudelski comprend Stefan et André Kudelski (contrôlé par André Kudelski).

● 39. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les montants suivants ont été chargés au compte de résultat:

En CHF'000	2009	2008
Frais de recherche et de développement	236 698	221 539

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

● 40. DIVIDENDE

Le dividende ordinaire payé en 2009 s'est élevé à kCHF 7 921 (2008: kCHF 15 703) correspondant à un dividende de CHF 0.15 (2008: CHF 0.30) par action au porteur et CHF 0.015 (2008: CHF 0.03) par action nominative.

Pour l'année en cours, le Conseil d'administration propose un dividende de CHF 0.30 par action au porteur et de CHF 0.03 par action nominative. L'estimation du dividende proposé est de kCHF 15 958 et peut fluctuer en fonction de l'exercice d'options ou de droits de conversion. Le dividende est soumis à l'approbation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire et ne figure pas comme engagement dans ces comptes annuels.

● 41. PLANS DE PARTICIPATION POUR LES EMPLOYÉS

PLAN D'OPTIONS POUR LES EMPLOYÉS

En avril 2003, le Groupe a mis en place un plan d'option pour les membres du Conseil d'administration, de la direction et un certain nombre de spécialistes. Le Conseil d'administration et la direction générale se sont prononcés sur les modalités et conditions d'attribution des options. Les options suivantes ont été initialement distribuées:

Année d'attribution	Nombre d'options	Acquisition des droits	Échéance	Rapport	Prix d'exercice
2 003	125 000	01.04.2006	01.04.2007	1:1	20
2 003	125 000	01.04.2007	01.04.2008	1:1	20
2 003	125 000	01.04.2008	01.04.2009	1:1	20
2005	1 000	01.04.2007	01.04.2008	1:1	20
2005	1 000	01.04.2008	01.04.2009	1:1	20

MOUVEMENT DES OPTIONS DETENUES

Le tableau suivant résume les mouvements des options détenues par ces collaborateurs:

Tableau des mouvements	Nombre	Prix	Nombre	Prix
	d'options	d'exercice	d'options	d'exercice
	2009	en CHF	2008	en CHF
En circulation au 1er janvier	108 937	20	145 072	20
- dont exerçables	108 937	20	32 980	20
Nouveaux droits émis	-	-	-	-
Droits exercés	-	20	-	20
Droits annulés, abandonnés ou expirés	-108 937	20	-36 135	20
En circulation au 31 décembre	-	-	108 937	20
- dont exerçables	-	-	108 937	-

Le montant comptabilisé à charge du compte de résultat pour l'année 2009 s'élève à kCHF 0 (2008: kCHF 48). La charge prend en considération un taux de départ pour les bénéficiaires qui, conformément aux dispositions du plan, ne rempliront plus les conditions donnant droit d'exercer.

PLAN D'ACHAT D' ACTIONS POUR LES EMPLOYÉS

Dès l'exercice 2004, le Groupe a mis en place un plan d'achat d'actions pour les employés de certaines sociétés du Groupe par lequel les collaborateurs peuvent souscrire à des conditions préférentielles des actions de Kudelski SA. Les actions achetées et leur abondement tant en actions qu'en options font l'objet d'une période de blocage de trois ans.

	Actions 2009	Options 2009	Actions 2008	Options 2008
Actions souscrites par les employés	12 235	–	41 511	–
Actions et options gratuites remises dans le cadre du règlement	1 108	1 339	3 534	4 768
Total plan d'achat d'actions	13 343	1 339	45 045	4 768

En CHF'000	Actions 2009	Options 2009	Actions 2008	Options 2008
Montant versé par les employés	148		395	–
Charge entreprise enregistrée (hors charges sociales)	28	16	93	13
	176	16	488	13

Le tableau ci-après résume la partie option de ce plan:

Tableau des mouvements	Prix d'exercice en CHF 2009	Nombre d'options 2009	Nombre d'options 2008
En circulation au 1er janvier	20	1 712	2 033
En circulation au 1er janvier	15	4 768	–
Total en circulation au 1er janvier		6 480	2 033
Nouveaux droits émis	15	1 339	4 768
Droits exercés	20	-420	–
Droits annulés, abandonnés ou expirés	20	–	-321
En circulation au 31 décembre		7 399	6 480
– dont exerçables au 1er janvier		420	321
– dont exerçables au 31 décembre		–	–

ACTIONS EMISES POUR LES EMPLOYÉS

En 2009, 783 741 actions au porteur de Kudelski SA (2008: 191 512) ont été remises gratuitement à des employés à titre de rémunération dont 631 666 (2008: 130 562) comprennent une période de blocage de 7 ans, 125 801 (2008: 39 720) comprennent une période de blocage de 3 ans et 14 471 (2008: 0) comprennent une période de blocage d'un an. La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions s'élève à kCHF 6 425 (2008: kCHF 2 099) dont kCHF 2 452 (2008: kCHF 2 099) ont été provisionnés lors de l'exercice précédent.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

● 42. OPENTV CORP – PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

OpenTV Corp, une filiale du Groupe, reconnaît des charges salariales pour les actions et options attribuées à ses employés et membres du Conseil d'administration comme détaillé ci-après.

PLAN D'OPTIONS

En 2009, les employés et les membres du Conseil d'administration d'OpenTV Corp ont reçu 453 400 (2008: 688 800) options avec un prix d'exercice moyen de 1,40 USD (2008: 1,34). Les employés et les membres du Conseil d'administration d'OpenTV Corp ont exercé 191 853 (2008: 39 464) options avec un prix d'exercice moyen de USD 1,14 (2008: 0,44). Le tableau ci-dessous résume les mouvements dans les options:

	Options	Prix d'exercice	Prix d'exercice moyens pondérés
	en USD		en USD
En circulation au 31 décembre 2007	5 858 675		4.89
Options attribuées	688 800	1.04–1.97	1.34
Options exercées	-39 464	0.33–1.05	0.44
Options annulées/abandonnées	-341 164	1.03–4.00	2.61
Options expirées	-981 772	0.33–54.25	3.67
En circulation au 31 décembre 2008	5 185 075		4.84
Options attribuées	453 400	1.09–1.55	1.40
Options exercées	-191 853	1.03–1.35	1.14
Options annulées/abandonnées	-234 833	1.03–3.67	1.19
Options expirées	-514 061	0.33–88.00	6.16
En circulation au 31 décembre 2009	4 697 728		4.65

Le tableau suivant donne le détail des options en circulation au 31 décembre 2009:

Prix d'exercice en USD	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre en circulation	Durée de vie contractuelle résiduelle pondérée en années	Prix d'exercice moyen pondéré en USD	Nombre exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré en USD
1.03–1.51	759 625	8.64	1.34	725 225	1.34
1.53–2.35	480 836	6.46	1.85	480 836	1.85
2.41–2.69	177 950	6.53	2.53	177 950	2.53
2.70–2.70	844 200	5.10	2.70	844 200	2.70
2.73–2.82	251 400	4.21	2.78	251 400	2.78
2.84–2.84	991 937	5.98	2.84	991 937	2.84
2.85–3.23	514 018	4.52	3.01	514 018	3.01
3.35–10.00	478 438	2.87	6.96	478 438	6.96
10.19–81.00	196 324	0.63	43.54	196 324	43.54
82.06–82.06	3 000	0.25	82.06	3 000	82.06
	4 697 728	5.53	4.65	4 663 328	4.67

Et au 31 décembre 2008:

Prix d'exercice en USD	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre en circulation	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée en années	Prix d'exercice moyen pondéré en USD	Nombre exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré en USD
0.33–1.33	550 650	7.66	1.13	125 528	1.05
1.46–2.12	571 112	6.77	1.70	150 357	1.85
2.13–2.69	401 257	6.99	2.41	259 166	2.39
2.70–2.70	899 600	5.95	2.70	868 115	2.70
2.73–2.82	254 587	6.52	2.78	215 987	2.79
2.84–2.84	1 030 025	6.88	2.84	760 896	2.84
2.85–3.23	573 000	6.25	3.02	403 741	3.02
2.35–3.23	567 647	3.39	6.59	522 474	6.85
9.90–82.06	336 197	1.44	32.38	336 197	32.38
88.00–88.00	1 000	5.97	88.00	1 000	88.00
	5 185 075	6.38	4.84	3 643 461	6.28

ATTRIBUTIONS D' ACTIONS AUX EMPLOYES ET AUX MEMBRES DU CONSEIL D' ADMINISTRATION

En mars 2008, OpenTV Corp a émis 100 000 actions ordinaires de type A pour le Président du Conseil d'administration d'OpenTV Corp. Ces actions font l'objet d'une période de blocage concernant leur vente ou leur transfert pour une période de quatre ans à compter de la date d'attribution.

En novembre 2008, OpenTV Corp a émis 100 000 actions ordinaires de type A pour le CEO d'OpenTV Corp. La restriction de vente ou de transfert de ces actions s'éteint à raison d'un tiers par année au 5 mars 2009, 2010 et 2011. Au 31 décembre 2009, des restrictions pour 33 333 actions se sont éteintes et OpenTV Corp a retenu 12 864 de ces actions pour les retenues d'impôt à la source.

En mars 2009, OpenTV Corp a émis 100 000 actions ordinaires de type A pour le CEO d'OpenTV Corp. La restriction de vente ou de transfert de ces actions s'éteint à raison d'un tiers par année au 1er janvier 2010, 2011 et 2012.

PLAN D' ACTIONS AVEC RESTRICTION 2007

En décembre 2007, OpenTV Corp a émis 1 211 250 actions ordinaires de type A en faveur des employés à titre gratuit et en remplacement d'une attribution d'options. Ces actions, qui font l'objet d'une période de blocage concernant leur vente et leur transfert et dont les droits peuvent être abandonnés, comprennent la même durée d'acquisition des droits que les options octroyées. La juste valeur de l'attribution a été déterminée comme étant la valeur de marché à la date d'attribution et s'élève à USD 1.04 par action ordinaire. La charge est reconnue de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits. Au 31 décembre 2009, 215 340 de ces actions ont été annulées à la suite de départs d'employés.

En décembre 2008, les restrictions de vente ou de transfert sur le plan d'actions avec restriction 2007 échoient à raison de 25% du nombre d'actions. Les restrictions sur les autres actions échoient à part mensuelle égale sur une période de 36 mois. Au 31 décembre 2009, des restrictions sur 1 262 621 actions avec restriction 2007 ont échoué. OpenTV Corp a retenu 393 300 actions pour les retenues d'impôt à la source. Au 31 décembre 2009, il ne reste plus d'actions avec restriction.

PLAN DE BONUS ET D' ATTRIBUTION D' ACTIONS 2007 AVEC RESTRICTION POUR LA DIRECTION

Au 31 décembre 2007, le Conseil d'administration de OpenTV Corp a approuvé l'attribution de 1 020 232 actions ordinaires de type A comprenant des conditions de performance et de durée de service à certains membres de la Direction et à certains employés clés. Cette attribution est soumise à la fois à des conditions de performance et de durée de service. Par conséquent, lorsque l'acquisition des droits sera considérée comme probable, la charge sera reconnue de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits résiduelle. Le coût final de cette rémunération est reconnu lorsque les droits sont acquis. Dans le cadre de ce plan, 1 020 232 actions ordinaires de type A ont été émises en août 2007, en tant que rémunération de la Direction pour l'année 2007. Les objectifs de performance ont été atteints en mai 2008. A cette période, les restrictions sur 929 767 actions avec restriction se sont éteintes et la compagnie a retenu 332 528 actions pour des raisons d'impôt à la source.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

Conformément au plan de rémunération fondé sur des actions de la société, un changement de contrôle de l'entreprise entraîne l'acquisition des droits sur les actions et options détenues par des employés. La clôture de l'offre publique d'achat par le Groupe Kudelski répond aux critères d'un changement de contrôle tels que définis dans les plans de rémunération fondés sur des actions. En conséquence, le 25 novembre 2009, OpenTV Corp a accéléré la période d'acquisition des droits qui a eu pour effet de reconnaître le coût de ces rémunérations fondés sur des actions au cours du deuxième semestre 2009. Par conséquent, l'activité relative aux actions et options n'ayant pas acquis leur droits pour les exercices clos au 31 décembre 2009 et 2008 se présente comme suit :

	Nombre d'actions d'attribution	Juste valeur à la date
Attribution 2007 d'actions aux membres de la Direction	1 020 232	1.43
Attribution 2007 d'actions aux employés	1 211 250	1.04
Solde des actions dont les droits ne sont pas acquis au 31 décembre 2007	2 231 482	1.22
Attribution d'actions	200 000	1.17
Annulation des droits sur actions remises	-679 923	1.28
Acquisition des droits sur actions remises	-771 212	1.34
Solde des actions dont les droits ne sont pas acquis au 31 décembre 2008	980 347	1.07
Attribution d'actions	100 000	1.34
Annulation des droits sur actions remises	-44 972	1.09
Acquisition des droits sur actions remises	-1 035 375	1.04
Solde des actions dont les droits ne sont pas acquis au 31 décembre 2009	-	-

Sur les 1 035 375 (2008: 771 212) actions émises dont les droits ont été acquis, 364 284 (2008: 419 091) actions ont été émises et immédiatement annulées afin de régler les impôts à la source sur les actions émises en faveur des employés et 44 972 actions ont été abandonnées.

AUTRES PAIEMENTS FONDES SUR LES ACTIONS

Des intérêts minoritaires de filiales d'OpenTV Corp ont converti des actions de filiales en actions OpenTV Corp pour kCHF 309 (2008: kCHF 2).

OPENTV - EFFETS DES PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Les transactions ci-dessus ont les effets suivants sur les états financiers du Groupe:

En CHF'000	Résultat non	Différence de conversion	Compte de résultat	Résultat non	Différence de conversion	Compte de résultat
	distribués			distribués		
	2009	2009	2009	2008	2008	2008
Charges reconnues pour plan d'options et rémunération en actions	3 072	262	-3 334	2 705	25	-2 730
Rachat d'options	-	-	-	-	-	-
Options exercées	224	-	-	19	-	-
Conversion en actions OpenTV Corp par des intérêts minoritaires	309	-	-	2	-	-
Impact de l'annulation d'actions liés aux impôts à la source	-475	-	-	-590	-	-
Total dans les livres de OpenTV Corp	3 130	262	-3 334	2 136	25	-2 730
Accélération de la période d'acquisition des droits considéré comme coût d'acquisition	-	-91	1 784	-	-	-
Annulation de la conversion de minoritaires traité en tant que Goodwill chez OpenTV Corp	-309	-	-	-2	-	-
Total dans les livres du Groupe Kudelski	2 821	171	-1 550	2 134	25	-2 730
Ajustement pour les intérêts minoritaires	-324	-20	178	-1 444	-17	1 847
Total	2 497	151	-1 372	690	8	-883

43. PARTIES LIEES

AFFAIRES COURANTES

Les transactions entre le Groupe et ses filiales qui sont des parties liées au Groupe ont été intégralement éliminées dans les comptes consolidés et ne sont pas détaillées dans cette note.

Durant l'exercice, les sociétés du Groupe ont conclu des transactions significatives avec des parties liées qui ne font pas partie du Groupe, sociétés associées ou coentreprises:

En CHF'000	Vente de biens et de services		Achat de biens et de services		Sommes dues aux parties liées		Sommes dues par les parties liées	
	2009	2008	2009	2008	31.12.09	31.12.08	31.12.09	31.12.08
Digital-Elektronik GmbH				47 717				
APT-Skidata Ltd	7 174	13 277					1 610	3 661
Skidata Parking System	7 450	10 519					1 883	3 057
SKIDATA India Private Limited, Inde	1 091	407				10	146	150
Resort Technology Partners LLC, USA	1 836					43	1 225	
Ticketcorner Group	5	6					26 525	23 864
Total sociétés associées	17 556	24 209	-	47 717	-	53	31 389	30 732
Polyright SA	19	247	82	34	22	10	178	274
Nagra Thomson Licensing	65						14	22
Total coentreprises	84	247	82	34	22	10	192	296

Digital Elektronik, dont le Groupe a vendu sa participation de 25% en 2008, est le principal fournisseur de matériel de contrôle d'accès pour SkiData. APT SkiData et SkiData Parking System sont des sociétés représentantes pour la vente. Le montant dû par Ticketcorner comprend un prêt de kCHF 19 715 ainsi que les intérêts courus y afférents.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

● 44. REMUNERATIONS, ACTIONNARIAT ET PRETS

Les rémunérations totales attribuées directement ou indirectement par Kudelski SA ou par ses filiales en 2009 et en 2008 aux membres du Conseil d'administration, membres de la Direction et anciens membres du Conseil d'administration sont comme suit:

	Rémunération de base en cash CHF	Rémunération variable en cash CHF	Rémunération variable en actions Kudelski (nombre)	Rémunération variable en actions OpenTV Corp (nombre)	Rémunération variable en options OpenTV Corp (nombre)	Autres en CHF	Total 2009 CHF
Conseil d'administration							
Kudelski André, président	548 600	–	–	–	–	–	548 600
Smadja Claude, vice-président	200 040	–	–	–	–	–	200 040
Bucher Norbert, membre	60 000	–	–	–	–	–	60 000
Dassault Laurent, membre	40 000	–	–	–	–	–	40 000
Foetisch Patrick, membre	60 000	–	–	–	–	96 752	156 752
Lescure Pierre, membre	60 000	–	–	–	–	–	60 000
Kudelski Marguerite, membre	50 000	–	–	–	–	–	50 000
Zeller Alexandre, membre	40 000	–	–	–	–	–	40 000
Total Conseil d'administration	1 058 640	–	–	–	–	96 752	1 155 392
Direction							
Kudelski André, CEO	538 577	3 300 000	200 000	–	–	26 308	6 027 685
Autres membres de la Direction	3 632 023	2 237 206	125 962	–	–	125 031	7 397 090
Total Direction	4 170 600	5 537 206	325 962	–	–	151 339	13 424 775
Ancien membre du Conseil d'administration							
Kudelski Stefan, fondateur et «Président d'honneur»	205 020	–	–	–	–	–	205 020
Total 2009							
	Rémunération de base en cash CHF	Rémunération variable en cash CHF	Rémunération variable en actions Kudelski (nombre)	Rémunération variable en actions OpenTV Corp (nombre)	Rémunération variable en options OpenTV Corp (nombre)	Autres en CHF	Total 2008 CHF
Conseil d'administration							
Kudelski André, président	498 400	–	–	50 000	–	–	549 600
Smadja Claude, vice-président	201 155	–	–	–	10 000	–	216 977
Bucher Norbert, membre	60 000	–	–	–	–	–	60 000
Dassault Laurent, membre	40 000	–	–	–	–	–	40 000
Foetisch Patrick, membre	50 000	–	–	–	–	173 653	223 653
Lescure Pierre, membre	60 000	–	–	–	–	–	60 000
Kudelski Marguerite, membre	50 000	–	–	–	–	–	50 000
Zeller Alexandre, membre	40 000	–	–	–	–	–	40 000
Total Conseil d'administration	999 555	–	–	50 000	10 000	173 653	1 240 230
Direction							
Kudelski André, CEO	529 000	1 860 000	250 000	–	–	25 734	3 806 734
Autres membres de la Direction	3 398 617	1 299 231	171 816	–	30 000	109 500	5 915 217
Total Direction	3 927 617	3 159 231	421 816	–	30 000	135 234	9 721 951
Ancien membre du Conseil d'administration							
Kudelski Stefan, fondateur et «Président d'honneur»	205 020	–	–	–	–	–	205 020

Les attributions d'actions sont évaluées conformément aux IFRS avec prise en considération d'un escompte pour la durée de blocage. 300 222 (2008: 331 444) actions au porteur attribuées à certains membres de la direction comprennent une période de blocage de 7 ans, 47 232 (2008: 78 569) une période de blocage de 3 ans et 14 471 (2008: 0) une période de blocage de un an. Les rémunérations variables en espèces et octroyées en actions au porteur Kudelski SA ont été octroyées par le Comité de rémunération sur la base de la réalisation des objectifs fixés individuellement et pour le groupe. En 2008, les rémunérations variables n'avaient pas été payées au 31 décembre 2008, mais elles avaient néanmoins été intégralement provisionnées lors de l'établissement des états financiers de l'exercice 2008.

Les rémunérations ne comprennent ni le remboursement des dépenses professionnelles occasionnées par leur activité professionnelle ni les frais forfaitaires car ceux-ci ne sont pas considérés comme une rémunération.

Au 31 décembre 2009 et 2008, aucune garantie, prêt, avance ou emprunt en faveur des membres du Conseil d'administration, membres de la Direction ou personnes proches d'elles n'avaient été octroyés.

Au 31 décembre 2009, les membres du Conseil d'administration et membres de la Direction ont un intérêt dans la société comme suit:

	31 décembre 2009			
	Actions nominatives	Actions au porteur	Options	Emprunt convertible
Conseil d'administration				
Kudelski André, président (pool familial)	46 300 000	7 924 311	-	-
Smadja Claude, vice-président	-	1 300	-	-
Bucher Norbert, membre	-	1 700	-	-
Dassault Laurent, membre*	-	2 000	-	-
Foetisch Patrick, membre	-	1 000	-	-
Lescure Pierre, membre	-	2 000	-	-
Kudelski Marguerite, membre	-	3 005 112	-	-
Zeller Alexandre, membre	-	7 200	-	-
Total Conseil d'administration	46 300 000	10 944 623	-	-
Direction				
	voir ci-dessus	voir ci-dessus	voir ci-dessus	voir ci-dessus
Kudelski André, CEO	-	153 403	1 603	125 000
Saladini Mauro, CFO	-	55 917	-	-
Roy Pierre, COO	-	86 436	120	-
Egli Charles, CEO Accès public	-	35 913	-	-
Gani Lucien, Directeur juridique	-	5 656	-	-
Osadzinski Alex, EVP Product	-	29 632	200	-
Pitton Yves, SVP business development	-	22 056	240	-
Goetschmann Nicolas, Secrétaire général	-	27 490	1 080	-
Burke John, Directeur des ressources humaines	-			
Total Direction	-	416 503	3 243	125 000

L'emprunt convertible est présenté en CHF et à la valeur nominale.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

Et pour 2008 (à l'exclusion des actions octroyées en 2008 à titre de rémunération variable - émises en 2009):

	31 décembre 2008			
	Actions nominatives	Actions au porteur	Options	Emprunt convertible
Conseil d'administration				
Kudelski André, président (pool familial)	46 300 000	7 424 113	19 195	-
Smadja Claude, vice-président	-	1 300	1 000	-
Bucher Norbert, membre	-	1 700	1 000	-
Dassault Laurent, membre *	-	1 141 050	1 000	-
Foetisch Patrick, membre	-	1 000	1 000	-
Lescure Pierre, membre	-	2 000	1 000	-
Kudelski Marguerite, membre	-	3 005 112	-	-
Zeller Alexandre, membre	-	7 200	-	-
Total Conseil d'administration	46 300 000	11 583 475	24 195	-
Direction				
	voir ci-dessus	voir ci-dessus	voir ci-dessus	voir ci-dessus
Saladini Mauro, CFO	-	62 806	6 165	125 000
Roy Pierre, COO	-	18 741	4 785	-
Egli Charles, CEO Accès public	-	32 807	4 234	-
Gani Lucien, Directeur juridique	-	10 490	-	-
Osadzinski Alex, EVP Product	-	-	-	-
Pitton Yves, SVP business development	-	1 840	200	-
Goetschmann Nicolas, Secrétaire général	-	6 593	4 474	-
Burke John, Directeur des ressources humaines	-	8 739	520	-
Total Direction	-	142 016	20 378	125 000

Mme Marguerite Kudelski, conjointement avec un autre membre de la famille et leurs descendants respectifs, sont les ayants droits économiques de 3 000 000 d'actions au porteur Kudelski SA représentant 3.2% des droits de vote de la société, par l'intermédiaire d'une structure de détention dont ils sont bénéficiaires.

* En 2008, la participation de Laurent Dassault comprenait des actions détenues par une société apparentée. En 2009, ces actions ne font plus partie de la participation de Laurent Dassault étant donné qu'il n'a plus de relation avec cette société.

45. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS ET EVENTUALITES

CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les engagements futurs minimaux résultant de contrats de location simple avec échéance se présentent comme suit:

En CHF'000	2009	2008
Dans un an	8 735	6 483
Compris entre deux et cinq ans	22 916	6 774
	31 651	13 257

46. CLASSIFICATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont classés comme suit au 31 décembre 2009:

Actifs selon bilan au 31 décembre 2009 (en CHF'000)	Note	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Actifs financiers disponible à la vente	Prêts et créances	Total 31.12.2009
Actifs financiers et autres actifs immobilisés:					
– instruments de capitaux propres non cotés	19		2 705		2 705
– titres en portefeuille	19		10 199		10 199
– prêts à long terme	19			2 726	2 726
– dépôts de garantie	19			4 856	4 856
Débiteurs clients	21			281 893	281 893
Autres actifs circulants:					–
– prêts	22			29 955	29 955
Actifs financiers:					–
– titres en portefeuille	23		37 658		37 658
Liquidités	24			210 139	210 139
			50 562	529 569	580 131

Fonds étrangers selon bilan au 31 décembre 2009 (en CHF'000)	Note	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Autres passifs financiers	Total 31.12.2009
Dettes financières à long terme	27		388 105	388 105
Autres dettes à long terme	31		265	265
Dettes financières à court terme	32		123 191	123 191
Fournisseurs	33		78 830	78 830
Autres dettes à court terme	34		28 045	28 045
Instruments financiers dérivés	36	231		231
		231	618 436	618 667

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

Et pour 2008:

Actifs selon bilan au 31 décembre 2008 (en CHF'000)	Note	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Actifs financiers disponible à la vente	Prêts et créances	Total 31.12.2008
Actifs financiers et autres actifs immobilisés:					
– instruments de capitaux propres non cotés	19		2 672		2 672
– titres en portefeuille	19		1 260		1 260
– prêts à long terme	19			29 272	29 272
– dépôts de garantie	19			3 803	3 803
Débiteurs clients	21			345 844	345 844
Autres actifs circulants:					–
– prêts	22			6 055	6 055
Actifs financiers:					–
– titres en portefeuille	23		8 312		8 312
– instruments financiers dérivés	36	681			681
Liquidités	24			247 819	247 819
		681	12 244	632 793	645 718

Fonds étrangers selon bilan au 31 décembre 2008 (en CHF'000)	Note	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Autres passifs financiers	Total 31.12.2008
Dettes financières à long terme	27		364 180	364 180
Autres dettes à long terme	31		250	250
Dettes financières à court terme	32		78 904	78 904
Fournisseurs	33		113 701	113 701
Autres dettes à court terme	34		20 506	20 506
Instruments financiers dérivés	36	2 522		2 522
		2 522	577 541	580 063

● 47. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

A l'exception des éléments détaillés dans le tableau ci-après, le management estime que la valeur comptable des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans les états financiers est similaire à leurs justes valeurs:

En CHF'000	Valeur comptable 2009	Juste valeur 2009	Valeur comptable 2008	Juste valeur 2008
Passifs financiers				
– CHF 350 millions emprunt obligataire convertible non subordonné	333 346	339 827	327 643	330 716

Au 1er janvier 2009, le groupe a adopté la modification de la norme IFRS 7 pour les instruments financiers évalués au bilan à la juste valeur. Cette modification requiert la présentation de l'évaluation des justes valeurs selon une hiérarchie des justes valeurs composée des niveaux suivants:

- Des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identique (niveau 1).
- Des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) (Niveau 2).
- Des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables) (niveau 3).

48. ANALYSE DES ECHEANCES POUR LES DETTES FINANCIERES

Le tableau ci-après analyse les échéances contractuelles restantes pour les instruments financiers non-dérivés du Groupe. Le tableau a été établi sur la base des flux de trésorerie non actualisés relatifs aux dettes financières et se basant sur la date la plus proche à laquelle le Groupe peut être requis de payer. Le tableau ci-dessous comprend les flux de trésorerie liés au principal et aux intérêts. La colonne ajustement représente les possibles flux de trésorerie futurs attribuables à l'instrument financier et compris dans cette analyse d'échéance mais qui ne sont pas compris dans la valeur comptable de la dette financière. Les soldes avec une échéance inférieure à 12 mois sont équivalents à leur valeur comptable puisque l'impact de l'escompte n'est pas significatif.

	Echu		Echu à plus d'un an et jusqu'à 5 ans		Echu au-delà de la 5 ^e année		Ajustement		Total	
	dans les 12 mois	dans les 12 mois	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
En CHF'000	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Emprunt convertible	5 688	5 688	361 376	367 064	-	-	-33 718	-45 109	333 346	327 643
Emprunts bancaires à long terme	1 524	1 632	57 832	40 977	280	433	-4 877	-6 505	54 759	36 537
Emprunts à long terme tiers	6	10	156	260	114	-	-12	-20	264	250
Dettes financières à court terme	125 230	79 818	-	-	-	-	-2 039	-914	123 191	78 904
Fournisseurs	78 830	113 701	-	-	-	-	-	-	78 830	113 701
Autres dettes à court terme	28 045	20 508	-	-	-	-	-	-	28 045	20 508
Total	239 323	221 357	419 364	408 301	394	433	-40 646	-52 548	618 435	577 543

Le Groupe a suffisamment de liquidités et de lignes de crédit pour gérer les risques de liquidité liés aux échéances respectives des passifs financiers.

49. ANALYSE DE SENSIBILITE

MONNAIES ETRANGERES

Le Groupe effectue certaines transactions libellées en monnaies étrangères. De ce fait, il se crée une exposition aux fluctuations des taux de change. Les expositions aux taux de change sont gérées dans le cadre des paramètres figurant dans des directives approuvées en utilisant des produits dérivés.

Le Groupe est principalement exposé à l'USD et à l'EUR. Le tableau ci-après détaille la sensibilité du Groupe à une hausse ou une baisse de 10% de l'USD et à une hausse ou à une baisse de 10% de l'EUR par rapport à la monnaie de présentation. Les taux de sensibilité utilisés correspondent à la fluctuation considérée par le management lorsqu'il effectue des analyses de risque. L'analyse de sensibilité prend uniquement en considération les actifs monétaires ouverts en monnaie étrangère et ajuste leur contre-valeur à la date de bouclage par rapport à une fluctuation des taux de change précitée. L'analyse de sensibilité comprend également les prêts à des tiers ainsi que les prêts effectués à des sociétés du Groupe à l'étranger où la devise du prêt est dans une devise différente de la monnaie fonctionnelle du prêteur ou de l'emprunteur. Un nombre positif indique une augmentation du profit après impôt où la monnaie étrangère s'apprécie par rapport à la monnaie de référence.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

En CHF'000	USD		EUR	
	2009	2008	2009	2008
Résultat net (après prise en compte des impacts fiscaux)				
– augmentation	3 579	16 200	2 165	2 264
– diminution	-3 733	-16 200	-2 165	-2 264
Capitaux propres (après prise en compte des impacts fiscaux)				
– augmentation	12 619	7 501	24 797	27 488
– diminution	-12 631	-7 501	-24 797	-27 488

TAUX D'INTERET

L'analyse de sensibilité ci-après a été déterminée sur la base de l'exposition aux taux d'intérêts pour les instruments financiers à la date du bilan et par rapport à un changement prenant place au début de la période et maintenu constant tout au long de l'année pour les instruments financiers qui ont un taux flottant. Les fluctuations de taux suivantes ont été retenues pour établir l'analyse de sensibilité et correspondent à l'estimation retenue par le management en matière de fluctuation de taux d'intérêt:

- USD: 100 points de base (2008: 100 points de base)
- EUR: 100 points de base (2008: 100 points de base)
- CHF: 50 points de base (2008: 50 points de base)

Si les taux d'intérêts avaient été au plus hauts/bas des fluctuations possibles de taux d'intérêts précitées et que toutes les autres variables soient maintenues constantes:

- Le bénéfice après impôt pour l'exercice clos au 31 décembre 2009 aurait augmenté/diminué de kCHF 84 (2008: augmentation/diminution de kCHF 1 274). Ce chiffre s'explique principalement par l'exposition sur les liquidités.
- Les capitaux propres auraient augmenté/diminué de kCHF 302 (2008: augmentation/diminution de kCHF 83) dû principalement au fait que les titres en portefeuille disponibles à la vente correspondent à des instruments de dette.

COURS DES ACTIONS

Le Groupe n'est pas exposé matériellement au risque de cours des actions.

● 50. GARANTIES REÇUES ET DONNEES

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
Engagements de garantie en faveur de tiers	130 033	17 347

● 51. RISQUE DE CONCENTRATION

Au 31 décembre 2009 et 2008, aucune exposition sur un actif financier n'était supérieure à 10% des actifs financiers à l'exception d'une contrepartie bancaire avec un haut rating et qui représentait 11,3% au 31 décembre 2008.

● 52. INSTRUMENTS FINANCIERS – EXPOSITION NON REPRESENTATIVE DES RISQUES A LA DATE DU BILAN

Les annexes sur les données quantitatives exigées par IFRS 7 comprenant les risques de marché, de crédit et de liquidité pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 étaient représentatives du profil de risque à cette date et sont selon le management représentatives pour les périodes futures.

● 53. GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

La gestion du capital du Groupe vise à maintenir une base de capital solide pour soutenir le développement continu de ses affaires. Le Groupe n'est pas soumis à des réglementations externes en matière de capital.

Le Conseil d'administration cherche à conserver un équilibre prudent entre les différentes composantes du capital du Groupe. Le management contrôle le capital sur la base du cash flow d'exploitation en pourcentage des dettes financières nettes. Les dettes financières nettes correspondent aux dettes financières courantes et non courantes moins les disponibilités.

Au 31 décembre 2009, le ratio cash flow d'exploitation/dettes financières nettes était de 44,9% (2008: -3,8%).

● 54. PRINCIPAUX TAUX DE CHANGE

	Cours de fin d'année utilisé pour la conversion du bilan		Cours moyen utilisé pour la conversion du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie	
	2009	2008	2009	2008
1 USD	1.030	1.070	1.085	1.080
1 EUR	1.485	1.490	1.509	1.590
1 GBP	1.660	1.560	1.695	2.000
1 SGD	0.735	0.740	0.746	0.760
100 MYR	30.100	30.900	30.770	32.500
100 SEK	14.500	13.700	14.200	16.500

● 55. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE D'ETABLISSEMENT DU BILAN

Le 19 février 2010, le groupe a annoncé la cession de sa participation de 28% dans Ticketcorner. L'acquéreur remboursera le prêt accordé à Ticketcorner ainsi que les intérêts à la date de clôture de la transaction. La transaction devrait générer un flux net positif de liquidités supérieur à CHF 30 millions.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2009

● 56. APPROBATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes consolidés du Groupe Kudelski ont été approuvés par le Conseil d'administration le 25 février 2010.

● 57. PRINCIPALES SOCIÉTÉS OPERATIONNELLES

Société	Siège social	Activité	Pourcentage détenu		
			2009	2008	
Télévision numérique					
Nagravision SA	CH – Cheseaux	Solutions pour TV numérique et Produits audio		100	100
NagraID SA	CH – Chaux-de-Fonds	Production de cartes à puce		100	100
Nagra France SAS	FR – Paris	Solutions pour TV numérique et Produits audio		100	100
Nagra USA, Inc.	US – Nashville	Ventes et support		100	100
Nagravision Asia Pte Ltd	SG – Singapore	Services		100	100
Quative Ltd	UK – London	Solutions pour IPTV		100	100
SmarDTV SA	CH – Cheseaux	Modules d'accès conditionnels et puces pour l' iDTV		100	100
NagraStar LLC	US – Englewood	Cartes à puce et support TV numérique		50	50
Nagra Plus	CH – Cheseaux	TV analogique		50	50
Nagra Thomson Licensing SA	FR – Paris	Management de propriété intellectuelle		50	50
Accès public					
Nagra Public Access AG	CH – Zug	Holding Accès public		100	100
SkiData Group	AT – Gartenau	Solutions sécurisées d'accès des personnes et véhicules		100	100
TicketCorner Group	CH – Rümlang	Distribution événementielle et billetterie		28	28
Polyright SA	CH – Sion	Solutions multifonctions		50	50
Middleware & Publicité					
OpenTV Corp.	British Virgin Islands	Middleware pour décodeurs et solutions pour publicité		89*	32*
Corporate					
Kudelski SA	CH – Cheseaux	Holding, société Mère du Groupe		100	100
Kudelski Financial Services SCA	LU – Luxembourg	Finance, société portant l'emprunt convertible		100	100

-  Consolidé selon la méthode de l'intégration globale
-  Consolidé selon la méthode de l'intégration proportionnelle
-  Mis en équivalence

*Le Groupe détient 96% (2008: 77%) des droits de votes d'OpenTV Corp

● 58. INFORMATIONS SUR L'ÉVALUATION DES RISQUES EN VERTU DE LA LEGISLATION SUISSE

L'évaluation et la gestion des risques fait partie intégrante des processus du Groupe Kudelski en matière de gestion des risques. La méthode de gestion des risques se base sur une évaluation et gestion globale des risques et sur la gestion des risques financiers. Elles sont toutes deux régies par des directives initiées par le Conseil d'administration. Le système de contrôle interne est basé sur le cadre de référence COSO et comprend une équipe dédiée spécifiquement au contrôle interne.

GESTION GLOBALE DU RISQUE

Le processus global de gestion des risques a conduit à l'identification et la gestion des risques de sécurité, opérationnels, stratégiques, bilantiels et risques de marché. La gestion quotidienne de l'ensemble des risques est effectuée et contrôlée par la Direction. Les risques liés à la dynamique des marchés comprennent les risques afférents aux fluctuations de taux de change, aux variations de taux d'intérêt et aux risques de financement. Ils sont décrits plus en détail à la note 3 du présent rapport.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers sont constitués par la complexité de la comptabilité et de l'environnement de contrôle. Les risques liés à l'environnement de contrôle comprennent la complexité des systèmes d'information, la revue périodique des résultats et la robustesse de la documentation des processus. La Direction adresse ces risques par des initiatives de documentation des processus, par la mise en place de nouveaux processus et contrôles au niveau des entités du Groupe. La gestion des risques financiers est décrite plus en détail à la note 3.

Les politiques comptables les plus critiques portent sur des traitements comptables complexes et comprennent la constatation des produits, la comptabilité liée aux acquisitions et alliances stratégiques, les actifs incorporels et pertes de valeur, les provisions fiscales, les rémunérations fondées sur les instruments de capitaux propres et les obligations éventuelles.

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE KUDELSKI SA CHESEAUX-SUR-LAUSANNE RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Kudelski SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, tableau de variation des capitaux propres et l'annexe (pages 5 à 66) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

RESPONSABILITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITE DE L'ORGANE DE REVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LEGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

PricewaterhouseCoopers SA



Felix Roth
Expert-réviseur



Stéphane Jaquet
Expert-réviseur

Réviseur responsable

Lausanne, le 25 février 2010

BILANS AU 31 DECEMBRE 2009 ET 2008

ACTIF

En CHF'000

Notes 31.12.2009 31.12.2008

Actif immobilisé

Immobilisations financières

Participations

Prêts à des sociétés du Groupe

3.1	459 240	459 311
	678 050	582 171

Total de l'actif immobilisé

1 137 290 1 041 482

Actif circulant

Comptes courants auprès de sociétés du Groupe

Débiteurs divers et comptes de régularisation

Propres actions

Liquidités

	27 992	98 546
3.2	2 638	1 764
3.4	380	225
3.3	5 912	8 673

Total de l'actif circulant

36 922 109 208

Total de l'actif

1 174 212 1 150 690

PASSIF

En CHF'000

Notes 31.12.2009 31.12.2008

Fonds propres

Capital-actions

Réserve générale

Réserve pour propres actions

Report de l'exercice précédent

Bénéfice de l'exercice

	531 935	523 960
	81 507	78 648
	380	380
	279 698	241 758
	42 834	48 321

Total des fonds propres

3.4 936 354 893 067

Fonds étrangers à long terme

Prêts de sociétés du Groupe

Emprunts bancaires à long terme

	86 051	192 266
	29 355	–

Total des fonds étrangers à long terme

115 406 192 266

Fonds étrangers à court terme

Provisions à court terme

Comptes courants auprès de sociétés du Groupe

Autres créanciers et comptes de régularisation

Emprunts bancaires à court terme

Avances bancaires à court terme

3.5	1 111	–
	23 479	33 347
	3 392	505
	94 355	25 000
	115	6 505

Total des fonds étrangers à court terme

122 452 65 357

Total des fonds étrangers

237 858 257 623

Total du passif

1 174 212 1 150 690

COMPTES DE RESULTAT ET PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BENEFICE AU BILAN

COMPTES DE RESULTAT DES EXERCICES 2009 ET 2008

En CHF'000	Notes	2009	2008
Produits financiers	4.1	61 938	74 983
Gain sur vente de participation	4.2	8 335	–
Frais d'administration et autres charges	4.3	-5 242	-5 701
Charges financières et résultat de change	4.4	-11 544	-13 573
Pertes de valeur sur immobilisations financières	4.5	-10 635	-7 235
Bénéfice avant impôts sur le résultat		42 852	48 474
Impôts sur le résultat		-18	-153
Bénéfice de l'exercice		42 834	48 321

PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BENEFICE AU BILAN 2009

En CHF'000	2009
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	279 698
Bénéfice de l'exercice	42 834
Bénéfice au bilan	322 532
Proposition du Conseil d'administration:	
Dividende ordinaire:	
– CHF 0.30 sur 48'563'478* actions au porteur	14 569
– CHF 0.03 sur 46'300'000 actions nominatives	1 389
Attribution à la réserve générale	2 193
Report à nouveau	304 381
Bénéfice au bilan	322 532

* Ce chiffre représente le nombre d'actions au porteur portant dividende au 31 décembre 2009. Il peut varier en fonction de l'exercice de droits d'option et de conversion entre le 31 décembre 2009 et la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2009

● 1. GENERALITES

Kudelski SA est le holding factier du Groupe Kudelski, lequel comprend des sociétés affiliées et associées.

● 2. PRINCIPES COMPTABLES

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les comptes annuels sont établis conformément aux prescriptions du Code des Obligations Suisse (CO). En outre, ils sont établis selon le principe des coûts historiques et de la comptabilité d'engagement.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les participations ainsi que les prêts aux sociétés du Groupe sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition, après déduction des corrections de valeur nécessaires.

LIQUIDITÉS

Les liquidités se composent des disponibilités en compte courant et des placements à court terme. Les disponibilités en compte courant regroupent tous les fonds disponibles à 48 heures; les placements à court terme consistent généralement en des dépôts bancaires et des placements à terme fixe dont l'échéance à partir de la date d'acquisition est égale ou inférieure à trois mois.

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et passifs à court terme en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de fin d'année.

Les différences de change qui résultent des transactions sont inscrites dans les rubriques respectives du compte de résultat selon leur nature; le montant net des différences de change non réalisées calculé par rapport au taux de change de la date de transaction qui comprend également les résultats non réalisés sur instruments de couverture, est chargé au compte de résultat s'il s'agit d'une perte; en cas de profit, celui-ci n'est pas reconnu et par conséquent provisionné.

PROPRES ACTIONS

Les propres actions sont évaluées à l'actif à la valeur la plus basse du coût d'acquisition ou du cours de bourse. Conformément à l'article 659 a al. 2 CO, la société a affecté à une réserve séparée un montant correspondant à la valeur d'acquisition des propres actions.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1 PARTICIPATIONS

Société	Siège social	Activité	Capital- actions	Pourcentage détenu		
				2009	2008	
Nagravision SA	CH – Cheseaux	Solutions pour TV numérique et produits audio	kCHF	12 000	100	100
NagraCard SA	CH – Cheseaux	Cartes à puce sécurisées	kCHF	100	M	100
Lysis SA	CH – Cheseaux	Sans activité	kCHF	100	100	100
Nagravision Iberica SL	ES – Madrid	Ventes et support TV numérique	kEUR	3	100	100
Nagra France SAS	FR – Paris	Solutions pour TV numérique et produits audio	kEUR	32 833	100	100
Nagra Kudelski (GB) Ltd	GB – St. Albans	Ventes et support	kGBP	1	100	100
Nagravision GmbH	DE – Hildesheim	Services	kEUR	25	100	100
Nagra USA, Inc.	US – Nashville	Ventes et support	kUSD	1 010	100	100
Nagra Public Access AG	CH – Zoug	Holding accès public	kCHF	15 000	100	100
Nagra Plus	CH – Cheseaux	Solutions pour TV analogique	kCHF	2 000	50	50
NagraID SA	CH – La Chaux-de-Fonds	Production de cartes à puce	kCHF	4 000	100	100
Nagra Trading SA	CH – Cheseaux	Commerce de décodeurs	kCHF	100	M	100
SmarDTV SA	CH – Cheseaux	Modules d'accès conditionnels et puces pour l' iDTV	kCHF	1 000	100	100
Kudelski Financial	LU – Luxembourg	Finance	kCHF	37 050	100	100
Services Holding SCA	LU – Luxembourg	Finance	kEUR	13	100	100
Kudelski Luxembourg Sàrl	LU – Luxembourg	Finance	kEUR	13	100	100
Leman Consulting SA	CH – Nyon	Conseils en propriété intellectuelle	kCHF	100	100	100
Nagravision Asia Pte Ltd	SG – Singapore	Services	kSGD	100	100	100
Kudelski Malaysia SDN. BHD.	MA – Kuala Lumpur	Services	kMYR	–	100	100
Abilis Systems Sàrl	CH – Plan-les-Ouates	Recherche et développement pour téléphonie mobile	kCHF	20	100	100
Nagravision Shanghai Technology	CN – Shanghai	Intégration de logiciel pour la TV numérique	KUSD	200	100	100
Quative Ltd	UK – London	Plate-forme pour télévision par internet	KGBP	1 000	100	100
TESC Test Solution	DE – Munich	Services	kEUR	25	100	100
Center GmbH	DE – Munich	Services	kEUR	10	100	100
Nagravision Italy Srl	IT – Milan	Services	kEUR	10	100	100
Nagra Travel Sàrl	CH – Cheseaux	Agence de voyages	kCHF	50	100	100
NagraID Security SA	CH – La Chaux-de-Fonds	Développements et commercialisation de cartes à affichage	kCHF	100	50	50
Acetel Co Ltd	SK – Séoul	Fournisseur de solutions pour TV numérique	kKRW	1 460	17	15
Thema SAS	FR – Paris	Mandat pour la distribution de chaînes thématiques	kEUR	46	10	10

M = société fusionnée (avec effet au 1er janvier 2009, Nagravision SA a absorbé par voie de fusion NagraCard SA et Nagra Trading SA)

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2009

3.2 DEBITEURS DIVERS ET COMPTES DE REGULARISATION

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
Autres créances	3	12
Comptes de régularisation	2 591	-
Prêt tiers	-	1 605
Impôt anticipé à récupérer	44	147
	2 638	1 764

3.3 LIQUIDITES

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
Liquidités	5 912	8 673
Placements à court terme	-	-
	5 912	8 673

3.4 MOUVEMENT DES FONDS PROPRES

En CHF'000	Capital-actions	Réserve générale	Réserve pour propres actions	Bénéfice au bilan	Total des fonds propres
État au 31 décembre 2007	521 594	75 727	380	260 161	857 862
Attribution à la réserve générale		2 700		-2 700	-
Dividende				-15 703	-15 703
Augmentation de capital	2 366	221			2 587
Résultat de l'exercice				48 321	48 321
État au 31 décembre 2008	523 960	78 648	380	290 079	893 067
Attribution à la réserve générale		2 460		-2 460	-
Dividende				-7 921	-7 921
Augmentation de capital	7 975	399			8 374
Résultat de l'exercice				42 834	42 834
État au 31 décembre 2009	531 935	81 507	380	322 532	936 354

PROPRES ACTIONS

	Nombre d'actions au porteur	Coût	Ajustement de valeur	Valeur
		d'acqui- sition		Comptable
		CHF '000	CHF '000	CHF '000
Etat au 31 décembre 2007	20 155	380		380
Ajustement à la valeur boursière au 31 décembre 2008	-	-	-155	-155
Au 31 décembre 2008	20 155	380	-155	225
Reprise de l'ajustement à la valeur boursière effectué l'exercice précédent	-	-	155	155
Au 31 décembre 2009	20 155	380	-	380

Aucune transaction n'a été effectuée au cours des deux derniers exercices.

COMPOSITION DU CAPITAL-ACTIONS

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
48'563'478 / 47'765'974 actions au porteurs, valeur nominale CHF 10	485 635	477 660
46'300'000 actions nominatives, valeur nominale CHF 1	46 300	46 300
	531 935	523 960

Les actions nominatives ne sont ni traitées ni cotées sur un marché boursier. Les actions au porteur sont cotées sur le marché principal de la SIX depuis le 2 août 1999 (ticker: KUD, numéro de valeur: 1 226 836; ISIN CH0012268360).

CAPITAL-ACTIONS CONDITIONNEL (SELON ARTICLE 6 DES STATUTS)

En CHF'000	2009	2008
Capital-actions conditionnel au 1er janvier	107 478	109 844
Augmentation du capital-actions conditionnel	10 000	-
Plan d'achat d'actions	-134	-450
Exercice des options par les employés	-4	-
Actions distribuées aux collaborateurs	-7 837	-1 916
Capital-actions conditionnel au 31 décembre	109 503	107 478
et peut être utilisé au 31 décembre comme suit:		
- Emprunt convertible:		
10'000'000 actions au porteur, valeur nominale CHF 10	100 000	100 000
- Options ou souscription d'actions en faveur des employés:		
950'278 / 747'782 actions au porteurs, valeur nominale CHF 10	9 503	7 478
	109 503	107 478

L'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2005 a approuvé l'augmentation du capital-actions conditionnel jusqu'à un montant maximum de CHF 100 000 000 au moyen de l'émission de 10 000 000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 10, à libérer au fur et à mesure de l'exercice des droits de conversion liés à des obligations d'emprunt de Kudelski SA ou de ses filiales. De plus, l'assemblée générale ordinaire 2008 a approuvé une augmentation du capital-actions conditionnel pour l'exercice d'options ou de souscription d'actions en faveur des employés pour un montant maximal de CHF 17 477 820 au moyen de 1 747 782 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 10.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2009

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ (SELON ARTICLE 7 DES STATUTS)

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
3'768'164 actions au porteur, valeur nominale CHF 10	37 682	37 682
3'200'000 actions nominatives, valeur nominale CHF 1	3 200	3 200
Capital-actions autorisé au 31 décembre	40 882	40 882

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions en une ou plusieurs étapes, jusqu'au 22 avril 2010 en vue de l'acquisition d'entreprises ou de parties d'entreprises.

ACTIONNAIRES IMPORTANTS

	Droits de vote		Capital-actions détenu	
	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2009	31.12.2008
Pool familial Kudelski	57%	57%	24%	23%

3.5 PROVISIONS A COURT TERME

La provision à court terme représente les gains non réalisés sur les différences de change en monnaie étrangères pour un montant de kCHF 1111 (kCHF 0 au 31 décembre 2008).

● 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 PRODUITS FINANCIERS

En CHF'000	2009	2008
Dividendes reçus de filiales	37 730	46 700
Intérêts créditeurs	163	411
Intérêts sur prêts à des sociétés du Groupe	24 045	26 810
Autres produits financiers	-	1 062
	61 938	74 983

En 2008, les autres produits financiers correspondent à un paiement reçu de Lufthansa en relation avec les actions Swiss.

4.2 GAIN SUR VENTE DE PARTICIPATION

Kudelski SA a vendu 100% de la société Nagra Trading SA à une filiale du groupe au cours de l'exercice 2009. Cette transaction a généré un gain de kCHF 8 335.

4.3 FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES CHARGES

En CHF'000	2009	2008
Frais d'administration	-3 609	-4 098
Impôt sur le capital	-1 633	-1 603
	-5 242	-5 701

4.4 CHARGES FINANCIERES ET RESULTAT DE CHANGE

En CHF'000	2009	2008
Perte nette sur résultat de change	-1 546	-4 020
Intérêts sur prêts de sociétés du Groupe	-8 823	-9 270
Intérêts débiteurs et frais bancaires	-1 175	-283
	-11 544	-13 573

4.5 PERTES DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En CHF'000	2009	2008
Allocation aux provisions sur participations et prêts à des sociétés du Groupe	-10 790	-7 080
Ajustement de valeur des propres actions	155	-155
	-10 635	-7 235

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2009

● 5. ENGAGEMENTS HORS BILAN

En CHF'000	31.12.2009	31.12.2008
Engagements de garantie		
Garanties pour le remboursement du capital et des intérêts de l'emprunt obligataire convertible	350 000	350 000
Engagement en faveur de tiers	35	35
	350 035	350 035
Engagements divers		
Risque de pénalités pour non-accomplissement de contrats	p.m.	p.m.
Prêts postposés en faveur de sociétés du Groupe	p.m.	p.m.
Lettres de soutien signées en faveur de sociétés du Groupe	p.m.	p.m.

● 6. REMUNERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE

L'information requise par l'article 663b bis CO sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale est présentée dans la partie relative aux comptes consolidés du groupe Kudelski.

● 7. INFORMATIONS SUR L'EVALUATION DES RISQUES

Kudelski SA, en tant que société mère du Groupe Kudelski, est entièrement intégrée dans le processus interne d'évaluation des risques. Ce processus d'évaluation des risques prend en considération les risques liés aux activités opérationnelles, aux risques financiers et l'environnement économique ainsi que les risques spécifiques liés à Kudelski SA. Des informations sur les procédures d'évaluation des risques mises en place à l'échelle du Groupe figurent à la note 58 des comptes consolidés du Groupe.

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE KUDELSKI SA CHESEAUX-SUR-LAUSANNE

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Kudelski SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 69 à 77) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

RESPONSABILITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITE DE L'ORGANE DE REVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre,

une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LEGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

PricewaterhouseCoopers SA



Felix Roth
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Stéphane Jaquet
Expert-réviseur

Lausanne, 25 février 2010

KUDELSKI SA

22-24, Route de Genève
Case postale 134
1033 Cheseaux
SUISSE

T +41 21 732 01 01
F +41 21 732 01 00
info@nagra.com
www.nagra.com

KUDELSKI SA

**22-24, Route de Genève
Case postale 134
1033 Cheseaux
SUISSE**

**T +41 21 732 01 01
F +41 21 732 01 00
info@nagra.com
www.nagra.com**